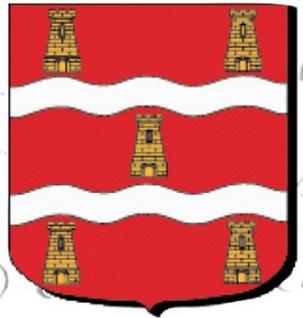


Généa 79

cercle généalogique
des
Deux-Sèvres



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT Cedex
Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 06 79 22 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 local Pierre de Coubertin (laisser un message)
Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Jean SAINT MARTIN

Vice-présidente :

Danièle BILLAudeau

Responsable du dépouillement

Secrétaire :

Sylviane CLERGEAUD

Responsable du suivi des adhérents

Secrétaires adjointes :

Francette CONANEC

En charge du suivi des adhérents

Brigitte PROUST

Responsable de la Bibliothèque

Trésorier :

Claude BRANGIER

Administrateurs :

Marc BOUCHET

Gaby BRAULT

Raymond DEBORDE

En charge du blog

Nadège DEJOUX

Christian FLEURY

En charge du suivi des sorties

Jean-Jacques MAUPETIT

Responsable informatique

Marguerite MORISSON

Responsable du secteur des canadiens

Michelle PELMONT

En charge de la bibliothèque

SOMMAIRE

Le mot de la vice-présidente	4
Bientôt le blog	5
Les aviateurs des Deux-Sèvres	6 à 11
Poyault : chronique judiciaire	12 à 14
Essai d'étude démographique à Loizé	15 à 21
Galériens protestants des Deux-Sèvres	22 à 30
L'hôtel Tyndo	31
La bataille de la Bourgonce	32 à 35
Liste des soldats de la Bourgonce	36 à 50
Deux-Sévriens mariés en Charente-Inférieure	51 à 55
Questions Réponses	56 et 57
La Mothe en cartes postales	58

Adhésion et abonnement 2016

- cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : 20 €
- droit d'entrée : pour 1^{ère} adhésion seulement : 10 €
- Supplément pour bulletin trimestriel version papier : 20 €
- Supplément pour domicile hors France métropolitaine : 8 €

Rédacteurs du bulletin Danièle BILLAudeau - Raymond DEBORDE

Responsable de la Publication Jean SAINT MARTIN

Reproduction interdite des textes et illustrations. Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires. *Les articles et documents ne sont pas retournés.*

Version papier tirée par Copy Couleurs à Niort.

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Votre président a cédé la place à la vice-présidente.

Alors que notre blog est prêt pour l'assemblée générale, que notre premier bulletin sur internet est bouclé au 15 mars, que les problèmes de connexion sont tous résolus ou en voie de l'être, que les différentes commissions sont en ordre de fonctionnement, que les séances d'initiation à la généalogie se multiplient à travers tout le département, que nous avons franchi le cap des deux millions d'actes en ligne et que nous avons battu en 2015 un record d'adhérents, voilà que la nouvelle la plus inattendue nous tombe sur la tête : nous n'avons plus de président, Jean a remis sa démission. C'est sa décision, nous la respectons.

Une personne morale, c'est comme une personne physique, elle connaît des moments de joie et de grand bonheur, des moments tristes et des moments difficiles. Ainsi va la vie ! Ainsi va notre association.

Me voilà donc de retour au poste de pilotage de votre association au moins pour assurer l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale, où vous nous apporterez nous n'en doutons pas, tout le soutien dont nous avons besoin. Pour mémoire, elle aura lieu le

Samedi 2 avril à La Mothe-Saint-Héray, salle des Halles à 10 heures.

Vous avez déjà reçu votre convocation accompagnée du programme. N'oubliez pas de vous inscrire ou de nous envoyer votre pouvoir. Delphine, guide conférencière, nous conduira dans l'après-midi à travers les ruelles mothaises, émaillées de souvenirs. Vous pouvez consulter notre programme en ligne sur notre site internet :

www.genea79.fr, menu «association»

La terre continue donc de tourner et nous avançons avec elle, à notre rythme. D'ores et déjà, nous vous fixons deux autres rendez-vous :

- Le **dimanche 3 avril**, à Libourne pour le 2^{ème} forum de généalogie libournais,
- Les **21 et 22 mai 2016** à Saintes pour les désormais traditionnelles «Journées régionales de la généalogie».

Du côté des Archives départementales, les choses bougent également : de nouveaux fonds numérisés ont été mis à disposition en salle de lecture :

- les tables du **contrôle des actes de notaires** (contrats de mariages, donations, partages, successions, testaments), pour le XVIII^e siècle,
- les **listes cantonales de tirage au sort des conscrits** nés entre 1781 et 1846,
- le journal **Le Mémorial des Deux-Sèvres** (1914-1918).

Voilà donc de quoi satisfaire votre curiosité généalogique et faire grandir vos arbres, vos branches et vos buissons. Profitez-en, le printemps nous revient avec ses couleurs et ses fleurs.

Bonne généalogie à tous.

Danièle Billaudeau-Bizet



BIENTÔT LE BLOG !

Si vous êtes attentifs, vous avez remarqué sur le côté gauche de notre site internet un nouvel onglet intitulé Blog. A partir de début avril, quand vous cliquerez dessus, une nouvelle page, intitulée **GENEA79, le blog du cercle généalogique des Deux-Sèvres**, s'ouvrira.

Sur cette page, vous aurez accès à des articles classés par dates, du plus récent au plus ancien. Dans un premier temps, ils concerneront notre actualité, nos travaux et la vie culturelle locale ayant un lien avec notre passion commune. Vous serez ainsi informés de tout ce qui a trait localement à la généalogie. Vous y trouverez aussi des articles concernant nos communes, l'Histoire locale et des recettes de cuisine régionale. Nous essaierons également de vous offrir des outils et des ressources internet pour vous aider dans vos recherches sur notre département. Ce site s'épaissira avec les années. Il sera possible de l'interroger par date, par thème, par mot ou par carte géographique.

Nous voulons que ce blog soit aussi le vôtre. Vous pourrez vous y abonner par mail et être ainsi sûrs de ne manquer aucun article, aucune information. Vous pourrez y laisser des commentaires sur un sujet qui vous a intéressé et, pourquoi pas, peut-être nous contacter pour participer à l'écriture d'une notice sur votre commune ou nous proposer une recette familiale. Nous vous demanderons d'être positifs. Ce blog est un outil d'échange et d'entraide de généalogie deux-sévrienne. Nous aimerions qu'il soit à la fois vivant, convivial et utile.

GENEA79

Le blog du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres

Assemblée générale à La Mothe-Saint-Héray

PUBLIÉ LE 3 mars 2016 par Raymond [Laisser un commentaire](#)

Pour les adhérents de l'année 2015 du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, notre Assemblée générale aura lieu le samedi 2 avril 2016 à la salle des Halles, 2 place Clemenceau à La Mothe-Saint-Héray, où elle débutera à 10 heures. Nous comptons sur votre présence et espérons que vous serez nombreux.



L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier - Approbation des comptes



Qui sommes-nous ?

Le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres...

Contact

Vous pouvez contacter le blog Génée79 à l'adresse suivante :
genea79blog@laposte.net

Catégories

- Communes des Deux-Sèvres
- Cuisine régionale

Copie d'écran du blog

Raymond Deborde
Adhérent n° 1701

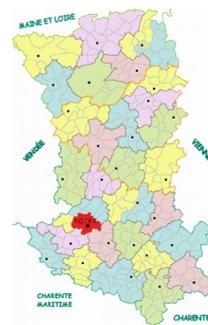
René Louis FOUQUET

° 13 juin 1892 à Niort (Deux-Sèvres)

x 27 novembre 1918 à Rosendael (Nord) avec DEBURCHGRAVE Yvonne

«Mort pour la France» 16 décembre 1918 à Chartres (Eure et Loir)

Adjudant au 1^{er} groupe d'aviation



Profession : Peintre

Degré d'instruction : 3

PARCOURS MILITAIRE

Incorporé à compter du 9 octobre 1913, il arrive au 165^{ème} régiment d'infanterie, le 10 octobre en tant que soldat de 2^{ème} classe. Il passe dans la réserve le 1^{er} octobre 1915 et est maintenu sous les drapeaux par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914.

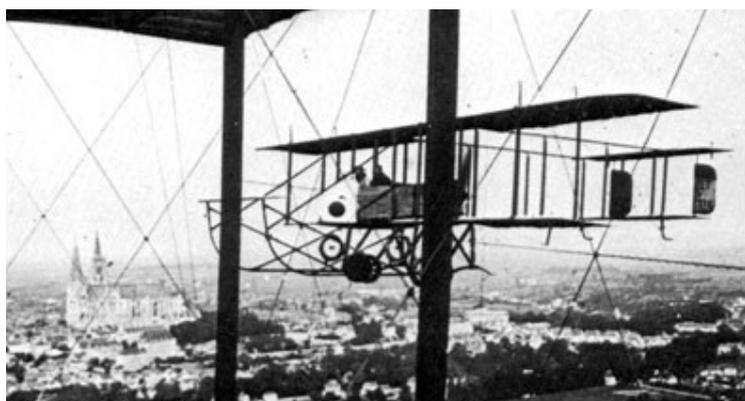
René Louis FOUQUET est nommé caporal le 2 juin 1915, puis sergent le 11 mars 1916, puis adjudant le 1^{er} janvier 1916.

Il est affecté au 1^{er} groupe d'aviation le 3 mars 1918 – École d'aviation de Chartres.

Décédé à l'hôpital complémentaire de Chartres le 16 décembre d'une broncho-pneumonie grippale, il est déclaré « Mort pour la France », suite à l'avis du Maire de Niort.

Sa fiche matricule militaire nous apprend qu'au moment du recrutement, il réside Trouville-sur-Mer (Calvados), qu'il a fait la campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 16 décembre 1918. Sa description physique est la suivante : Cheveux châtain moyen, yeux châtain clair, front moyen, nez rectiligne sinueux, visage large, taille 1,71 m.

Un avion Maurice Farman de l'École de Chartres



Ci-contre, un avion MF 11 équipé de patins anti retournement de l'école d'aviation de Chartres en 1917.

Photo collection André Rioton extrait du livre "le Pays de Chartres avant 1914" en 1981.

Blessure

Intoxiqué par gaz le 26 septembre 1917 (secteur de Bois à Coste)

Citation

À l'ordre de la Brigade le 9 mars 1916 : « son poste ayant été cerné par l'ennemi a réussi à sauver sa pièce après un violent corps à corps. »

Son nom figure sur le monument aux morts de Niort. Son dossier est conservé aux Archives municipales de cette ville sous le numéro 446. On y apprend que ses parents y sont alors domiciliés au n° 44 de la rue Limousine.



Patte de collet d'un aviateur du 1^{er} groupe d'aviation - La couleur orange a été en vigueur à partir du 28 janvier 1915.

Photo Frédéric Lafont du forum "Histoire et Militaria".

Source http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Equip_uniformes.htm

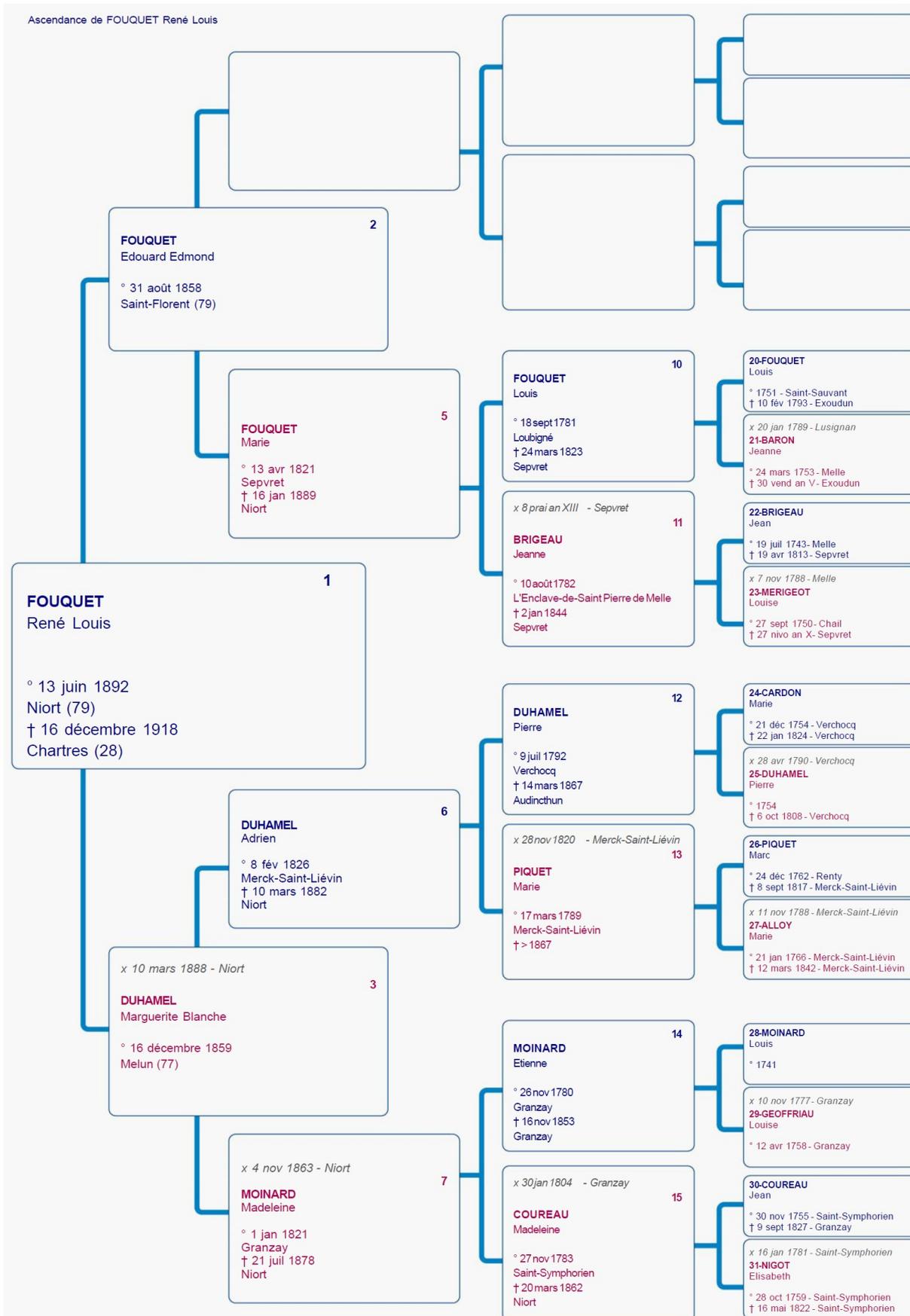
Sources :

Archives municipales de Niort – Fonds 1914-1918 non coté

Archives départementales des Deux-Sèvres – Classe 1912 – Fiche matriculaire 393 – vue 550/714

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/Ecoles_Chartres.htm



Prosper Robert GABORIT



né le 17 Septembre 1893 à Saint Florent (79)

« **Mort pour la France** » le 9 août 1919 à Constantinople (Turquie)

Lieutenant Pilote au 3^{ème} groupe d'aviation – Escadrille 523

Profession : Étudiant **en sciences**

PARCOURS MILITAIRE :

Engagé volontaire pour 4 ans, il est incorporé au 123^{ème} Régiment d'Infanterie le 7 août 1913, à La Rochelle en tant que soldat de 2^{ème} classe. Il arrive au Corps le même jour. Il est nommé caporal le 7 décembre 1913, puis sergent le 4 août 1914, puis adjudant le 1^{er} décembre 1914, puis adjudant-chef le 15 décembre 1914. Prosper Robert est promu sous-lieutenant, à titre temporaire, le 9 mars 1915. Il passe ensuite au 73^{ème} Régiment d'Infanterie le 28 février 1917, puis au 32^{ème} Régiment d'Infanterie le 16 septembre suivant. Nommé Lieutenant, à titre temporaire, à compter du 11 août 1917, il est affecté au 1^{er} groupe d'aviation à Dijon et mis en route le 20 février 1918. Il passe à l'aéronautique militaire comme élève pilote, le 23 février 1918, puis il est détaché au 500^{ème} Régiment d'Artillerie d'assaut le 1^{er} mars 1918. Il obtient le brevet de pilote militaire n° 14204 le 24 juin 1918 à l'école militaire d'Ambérieux. Il effectue par la suite, un stage de perfectionnement « avions rapides » à l'école d'aviation militaire d'Avord jusqu'au 22 octobre 1918. On sait encore qu'il est hospitalisé à Chartres du 15 novembre au 10 décembre 1918. Il devient pilote de l'escadrille 523 au début de l'année 1919 et il y restera jusqu'à la date de son accident. Prosper Robert GABORIT est tué au cours d'un accident aérien (chute d'avion à Constantinople) en vol d'essai le 9 août 1919 à 8 heures. Son corps est déposé à l'ambulance 8/3 à Szegedin (Hongrie). Il est inhumé au cimetière de Szegedin et son corps a été rapatrié au cimetière Saint-Éloi de la Rochelle.

Blessures

Le 7 mai 1916 – Contusions multiples par ensevelissement dans les régions dorso-lombaire et abdominale. Perforation du tympan gauche.

2 citations

À l'ordre de la 69^{ème} brigade « *Officier d'une grande bravoure ayant fait toute la campagne. Blessé une première fois le 3 mai 1916 est revenu aussitôt pansé et a été blessé à nouveau le surlendemain* ». **À l'ordre de la division** « *Officier d'une rare énergie et d'un remarquable sang-froid. Blessé une*

première fois dans l'infanterie le 3 mai 1916 et de nouveau blessé le surlendemain à Verdun. Mort glorieusement dans une chute d'avion le 9 août 1919 à Szegedin (Hongrie) »

2 décorations



Croix de guerre avec étoile de Bronze pour citation à l'ordre n° 58 de la 69^{ème} brigade.

Chevalier de la Légion d'Honneur le 18 avril 1921. Nomination insérée au J.O. du 9 mai 1922.



GABORIT

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Niort. Un dossier le concernant est conservé aux Archives municipales de cette ville, sous le numéro 455 (guerre 14-18, fonds non coté). Nous y avons trouvé, le télégramme adressé aux parents habitant alors 26 place Chanzy à Niort.

Indications de réception.

N° _____

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOUVEAU DE NOUVEAU.	DATE.	HEURE DE DÉPART.	MENTIONS DE SERVICE.
NIORT	2	SEVRES	PARIS	95939	36 13 19 4 15 =
5326 ARP = LIEUTENANT PILOTE GABORIT TUE 10 AOUT AU COURS VOL D'ESSAI -					
CONSTANTINOPLE = PRIERE PREVENIR AVEC MENAGEMENTS MONSIEUR GABORIT 26 PLACE					
CHANZY ET LUI PRESENTER MES CONDOLEANCES					



Tombe du lieutenant Prosper Gaborit,
pilote de l'escadrille 523,
visible dans le cimetière
Saint Eloi de la Rochelle (17)

Photo de Bruno Baverel

Sources :

Archives municipales de Niort (fonds 14/18 non coté)

Archives départementales de la Rochelle – Classe 1913 – Fiche matriculaire 1464

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/departement17.htm

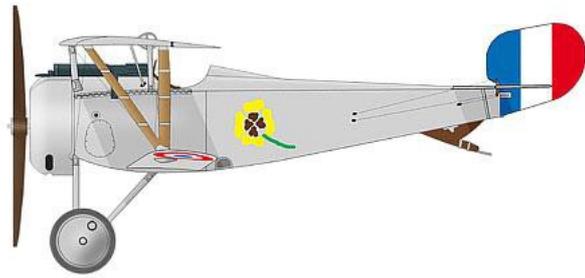
Recherches : Francette CONANEC

Adhérente n° 523

L'escadrille 523 et l'Armée française d'Orient

L'escadrille 523 n'a pas d'insigne collectif connu. Une photo prise vers l'été 1917 montre plusieurs de ses Nieuport décorés d'une fleur dont le dessin varie selon les appareils.

*Ci –contre, un Nieuport 23 de l'escadrille 523
Dessin de David Méchin*



Il est décoré du drapeau serbe sur le fuselage. Il porte un insigne en forme de fleur, peut-être une pensée - Cet insigne est visible sur plusieurs appareils, il s'agit peut-être d'un insigne "officieux" qui reste à confirmer.

L'Armée française d'Orient au service des Serbes.

Alors que l'armée française est retranchée dans la ville de Salonique depuis le mois de janvier 1916, un événement va changer la donne au mois d'avril 1916 : l'arrivée de l'armée serbe reconstituée sur l'île de Corfou après la débâcle de décembre 1915 ayant vu l'invasion de la Serbie. Avec ces renforts, l'armée française s'élance vers l'arrière-pays et entre en contact avec l'armée germano-bulgare qui franchit la frontière. Le front d'orient devient alors un front continu.

Le front se stabilise :

Le mois de novembre 1916 voit la stabilisation du front avec la prise de la ville de Monastir le 19 par les troupes franco-serbes, mettant fin à une bataille sanglante ayant coûté la vie à près de 32 000 combattants serbes. La situation du front restera figée pendant pratiquement deux années jusqu'à l'offensive finale de septembre 1918.

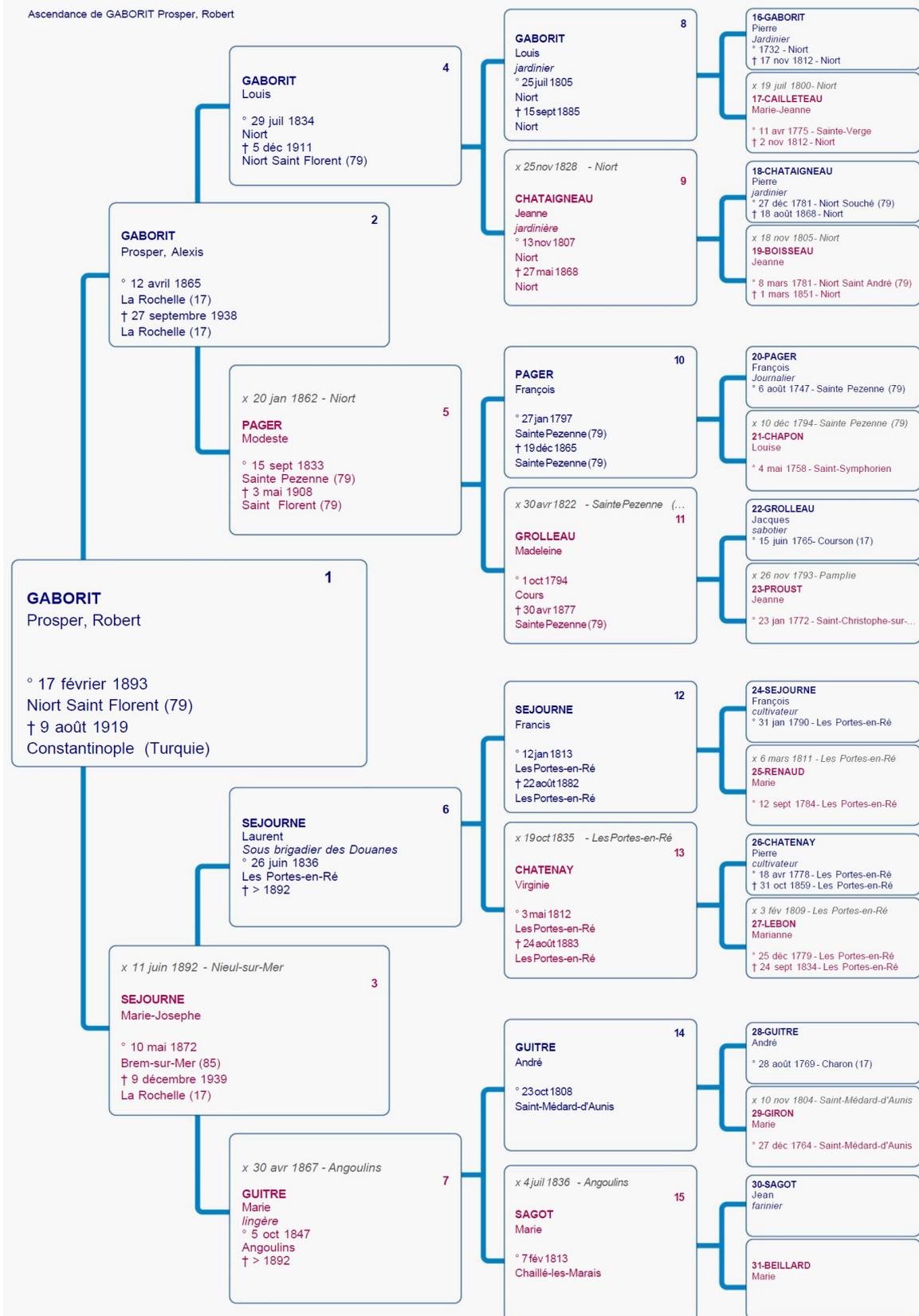
L'offensive finale :

Toute cette période d'inactivité sur le front à été mise à profit pour préparer une offensive éclair par les troupes de l'Entente. La percée décisive vient précisément du secteur serbe où l'on a monté à dos d'homme et de mulet des pièces d'artillerie, qui peuvent tirer de façon courte et intense le 15 septembre 1918 pour permettre aux troupes de choc françaises et serbes de prendre d'assaut les positions bulgares dans les montagnes. Immédiatement après la conquête des lignes bulgares, la division de cavalerie française du général Jouinot-Gambetta exploite la percée sur des chemins de montagne, coupant les lignes ennemies et forçant celui-ci à la retraite. Le 29 septembre, les cavaliers français s'emparent d'Uskub (aujourd'hui Skopje) où se trouve la zone arrière de théâtre de la XI^{ème} Armée bulgare. Celle-ci est obligée de replier ce qui lui reste sur Kalkandelen (aujourd'hui Tetovo), puis de capituler.

L'armée bulgare est ainsi coupée en deux. La route de Sofia est ouverte. La Bulgarie demande alors, sans délai, un armistice qui est ratifié le 5 octobre. Pendant cette période, de nombreuses missions de reconnaissances sont conduites par les quelques Breguet 14 de l'escadrille 523 ainsi que des missions d'escorte de la part des chasseurs, quelques appareils tombent du fait de la DCA, mais sans dommage pour les équipages.

Peu après l'armistice, l'escadrille 523 gagne la Serbie à Nish et sera maintenue parmi les forces aériennes de l'armée d'Orient. Elle bougera à Novi Sad et fera le coup de feu contre les troupes du gouvernement hongrois communiste de Bel Kun, avant de stationner en Hongrie avec les troupes françaises d'occupation. Trois aviateurs perdent la vie accidentellement durant cette période. En 1920, l'aéronautique serbe est officiellement dissoute tout comme l'escadrille 523, dont le matériel est confié à l'armée serbe.

Source : http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/escadrille523.htm



POYALT, CHRONIQUE JUDICIAIRE

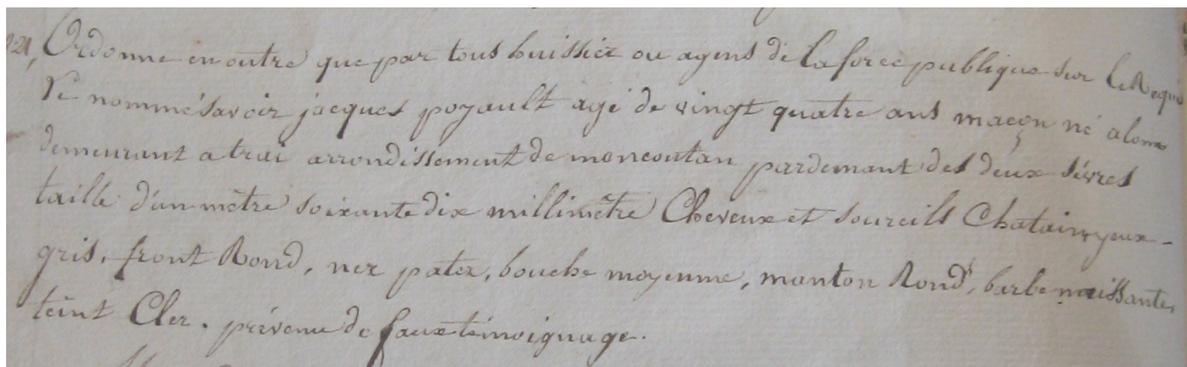
(Réf. 2 U 92.et 3 y 2/5)

Dans un précédent article nous avons vu que les Poyault d'Azay-sur-Thouet avaient été accusés, avec leurs bandes de brigands d'avoir terrorisé des communes voisines de Secondigny, en 1816. Ils avaient été arrêtés avec leurs complices puis acquittés et libérés.

Mais en août 1819 Jacques Poyault fait à nouveau parler de lui.

Il est accusé d'avoir, les 2 et 16 août 1819,

« Déposé contre la vérité » à l'audience du tribunal correctionnel de Parthenay, autrement dit, il est accusé d'avoir fait un faux témoignage. Et pour ce délit il est poursuivi devant la Cour d'Assises des Deux-Sèvres.



Le 14 mai 1820, il n'a pu être arrêté, pour être conduit par les gendarmes, en maison de justice, parce qu'il était absent de son domicile. Il est donc considéré **en fuite**, ainsi qu'il résulte du procès verbal de perquisition.

Le 26 juin 1820,

Le président de la cour d'Assises des Deux-Sèvres ordonne que :

« Le dit Poyault sera tenu de se présenter dans un nouveau délai de 10 jours, sinon il sera déclaré rebelle à la loi... Il sera suspendu de l'exercice des droits de citoyen, ses biens seront séquestrés pendant l'instruction de la contumace, et toute action en justice lui sera interdite pendant le même temps qu'il sera procédé contre lui et toute personne sera tenue d'indiquer le lieu où il se trouve. ».

Et le 2 juillet 1820, Antoine Audebrand, huissier Royal, Audiencier, demeurant à Parthenay, patenté n° 49, en vertu de l'ordonnance du 26 juin 1820, se présente au domicile de Jacques Poyault. **Il rédige son procès verbal.**

Ce procès verbal nous révèle, dans les détails, la procédure suivie par l'huissier. Il s'est transporté « seul à défaut de caisse et de trompe n'en ayant pas dans la commune de Traves ni dans les autres communes circonvoisines au devant de la principale porte d'entrée du domicile » du dit Poyault, en présence de plusieurs personnes.

Il a « publié à haute et intelligible voix l'ordonnance et l'a affichée et placardée avec clou à la dite porte principale d'entrée.»

Les faits reprochés à Jacques Poyault.

Aux audiences citées plus haut, des 2 et 6 août 1819, au tribunal correctionnel de Parthenay, Jacques Poyault avait témoigné avec cinq autres témoins, en faveur de René Guillot, marchand de bestiaux de Secondigny.

Les autres témoins étaient :

- ✓ Jean Giroire, dit la Poussière, garçon boucher à Parthenay,
- ✓ Jacques Beget, journalier à Secondigny,
- ✓ Antoine Sapin, garçon boucher à Parthenay,
- ✓ Jacques Piet, cardeur à Azay-sur-Thouet,
- ✓ Jean Chauvet, vannier natif du Beugnon,

Tous en faveur de René Guillot contre René Cantet, âgé de 39 ans, laboureur, à Secondigny, ils auraient affirmé avoir entendu René Cantet dire à Guillot, à la foire de Saint-Pierre de Secondigny du 30 juin 1819 :

« Quand me payeras-tu les 50 écus que tu me dois pour la jument que tu m'as volée ». La soi-disant jument volée aurait été d'une valeur de 400 francs. Mais Guillot serait aussi le débiteur de Cantet, pour une somme considérable.

René Guillot aurait promis des avantages à certains des témoins, en échange de leur témoignage, notamment à Jacques Beget, il avait assuré

« qu'il lui donnerait les moyens de vivre à son aise et qu'il ne serait pas obligé de mendier son pain »

L'affaire vient devant la Cour d'Assises, le 22 juin 1820, sans Poyault bien sûr qui ne s'est pas présenté à l'audience.

Voici le jugement rendu par la Cour d'Assises

« Quel que soit le résultat des dépositions des témoins à charge, ces dépositions n'inspirent aucune confiance parce qu'il est évident qu'elles sont le résultat d'un concert avec quelques témoins pour perdre Cantet, ainsi que Guillot s'en est vanté ou de la crainte inspirée aux autres témoins ».

René Guillot est condamné à 20 ans de travaux forcés, pour avoir suborné des témoins. Jacques Beget, Jacques Piet, Antoine Sapin, Jean Chauvet condamnés à 5 années de réclusion, Jean Giroire est remis en liberté.

Et Poyault est poursuivi selon les procédures citées plus haut.

Mais comme il est fugitif, des recherches sont effectuées par les gendarmes en vertu d'un mandat d'arrêt du juge.

En **mai 1820**, les gendarmes de la Résidence de Secondigny se présentent à Trayes, à son domicile. Ils constatent qu'il est absent. On leur confirme qu'il a disparu depuis le 2 mai. Ils dressent procès verbal de leurs infructueuses recherches.

Le 14 mai 1820, quatre gendarmes de la résidence de Moncoutant se rendent à Trayes et constatent une fois de plus l'absence de Poyault. L'adjoint au maire, prévenu, leur signale que Poyault a abandonné sa maison depuis plus de douze jours.

Ils se transportent cette fois au domicile du sieur **Rouilleau, cabaretier à Neuvy**, beau-père du Poyault, où réside son épouse Rose, réfugiée chez son père.

Les gendarmes cernent la maison. La maison est fouillée sans succès. Rouilleau affirme ne pas avoir vu le fugitif depuis douze jours. On fait appeler deux voisins auxquels ont été répétées les interpellations de recherches. Les gendarmes rédigent un procès verbal qui est signé par les sieurs Grellier et Garsuault, adjoints au maire de Trayes et de Neuvy, et par les sieurs Prunier et Bardet, membres du conseil.

Il est enfin arrêté et conduit à la maison de justice de Niort, le 11 juillet 1820 par les gendarmes royaux de la résidence de Niort. On note que dans sa description physique le concierge de la maison de justice a relevé que Poyault « a une barbe naissante ». A-t-il voulu, pendant sa fuite, laisser pousser sa barbe pour ne pas être reconnu par les gendarmes qui le recherchaient ?

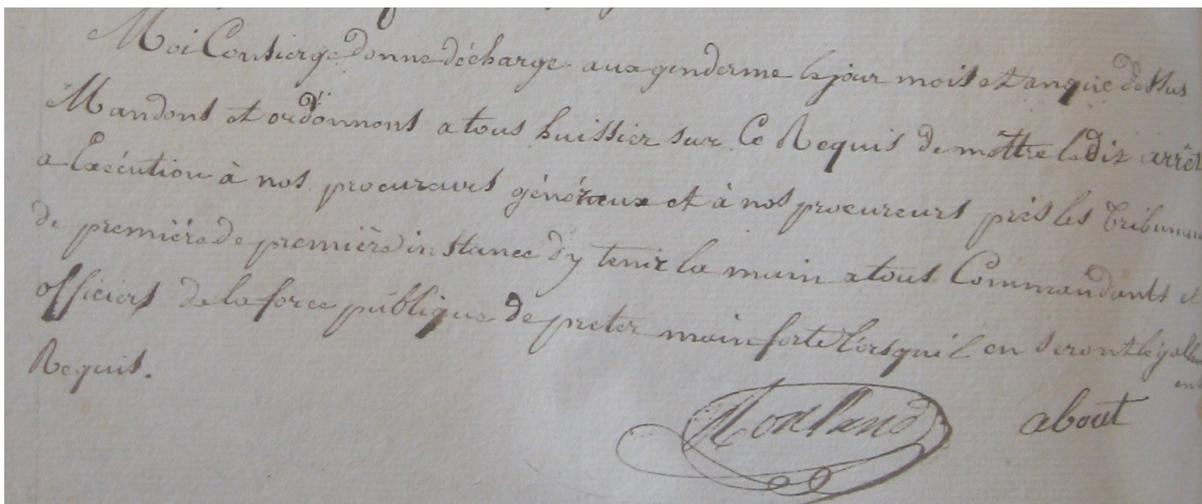
Interrogé, le 13 juillet par le juge François Nourry, il confirme les propos de Cantet accusant Guillot de lui avoir volé une jument, mais nie avoir reçu du dit « Guillot des promesses pour faire cette fausse déclaration ». Et il maintient la véracité de sa déclaration.

Il est traduit devant la **Cour d'Assises de Niort, le 5 septembre 1820.**

Aucun témoin à charge n'est présenté par le procureur du Roi. Deux témoins à décharge sont présentés par Me Tirant, avocat, défenseur de l'accusé. :

- ✓ **Pierre Turpault**, 55 ans, fermier demeurant à Pougne
- ✓ **René Bluteau**, 21, menuisier, habitant Secondigny.

Le jury le déclare coupable de « faux témoignages en matière de police correctionnelle » en déposant contre la vérité... contre Cantet, poursuivi pour fait de calomnie par Guillot, à la foire de Saint-Pierre de Secondigny, le 30 juin 1919, entre midi et 1 heure.



Poyault est donc condamné à 5 ans de réclusion. Mais il fait une demande en cassation, le même jour de sa condamnation. La cour de Paris rejette sa demande de pourvoi en cassation, le 12 octobre 1820.

Il est **interné à Fontrevault**, le 21 avril 1921, comme en atteste le registre d'écrous, n°3 de ce bagne. Il a été exposé à la vue publique, au Pilon, le 27 octobre 1820. Il est libéré, le 27 octobre 1825. Il se retire à Parthenay.

Dans la série (4 M 145), dans le registre des mises en surveillance, Jacques Poyault est signalé comme mis en surveillance **pour la durée entière de sa vie.** Un lieu de résidence lui est assigné.

On le retrouve en fait **domicilié à Saint-Aubin-le-Cloud**, dans un acte du 9 juillet 1833, passé devant Me Juin, notaire à Secondigny, acte de fermage entre ses sœurs et lui-même et François Poyault, leur père.

Notes : Pierre Turpault ne nous est pas inconnu. Nous en avons déjà parlé dans un précédent article intitulé : « l'affaire du fusil de Mulot ». Il avait été accusé en 1809 d'avoir fait partie de bandes de brigands et même d'en avoir été le chef « pendant la guerre civile ». Il avait affirmé selon un témoin n'avoir jamais été républicain.

René Bluteau épousera Françoise Poyault, sœur de Jacques le 2 mars 1829, à Azay-sur-Thouet.

Jacques Poyault avait épousé, le 19 juillet 1919, à Neuvy-Bouin Rose Rouilleau fille de François et Rose Monique Bousserau.

Toute l'affaire peut être consultée aux archives départementales des Deux-Sèvres, **dans la série 2U92.**

Marc Bouchet
Adhérent 527

ESSAI D'ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE À LOIZÉ



Source Image : *Figaro Santé* du 19/10/2012

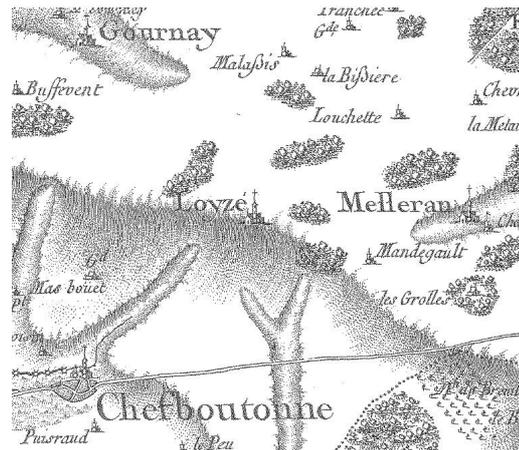
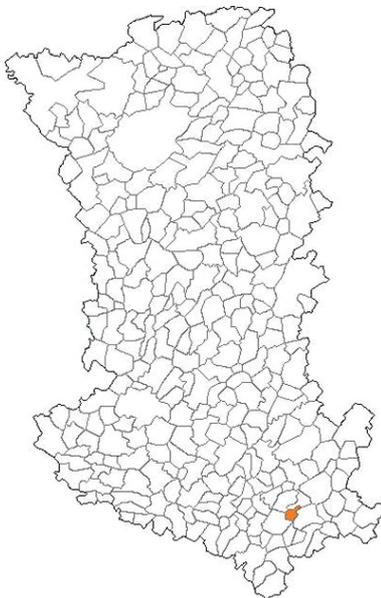
Lors d'une discussion entre amis, nous sommes venus à parler de l'âge moyen de décès.

« Les personnes à l'époque mouraient jeunes ! »

Outre le fait d'expliquer que les chiffres lus ou entendus ne se fondaient que sur une moyenne, je me suis donc lancé dans une étude plus approfondie.

J'ai choisi au hasard une petite commune, puis complété les relevés (naissances, décès et mariages) déjà existants au Cercle Généalogique des Deux-Sèvres et enfin établi un tableau des naissances et décès du milieu du XVIIe siècle au début du XXe.

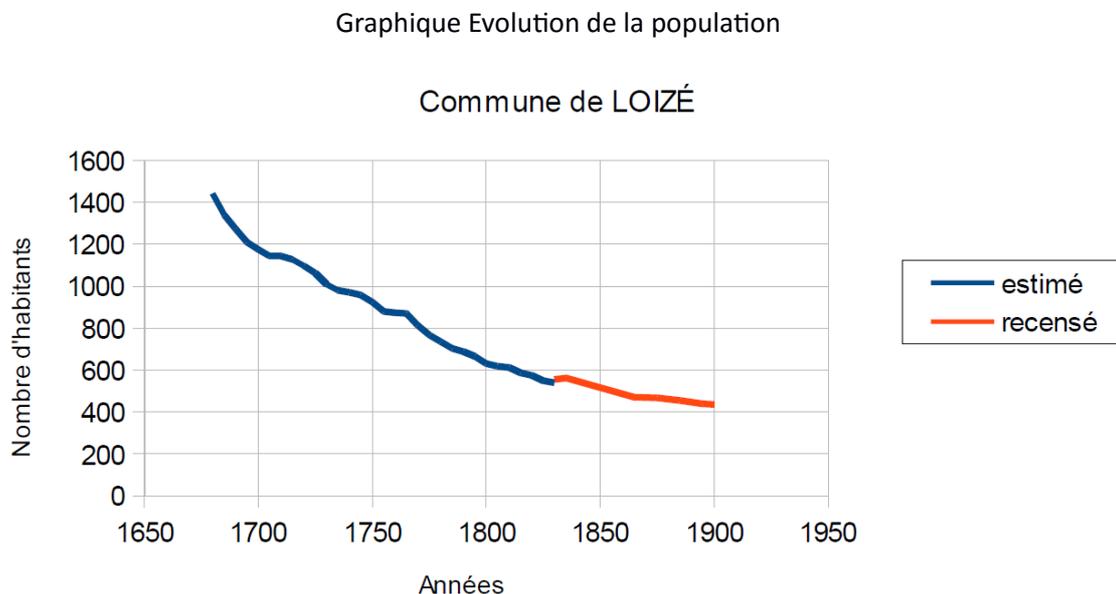
LOIZÉ



La commune se situe au sud-est des Deux-Sèvres, et depuis le 1^{er} Janvier 1973 elle a fusionné avec une commune voisine, GOURNAY, pour devenir GOURNAY-LOIZÉ. L'étude qui suit est antérieure à la fusion puisqu'elle s'arrête en 1912.

Effectif de la population

Au début du XVIIIe, il n'y avait pas de recensement, mais on peut estimer que le nombre d'habitants était compris entre 1000 et 1400, en se basant sur le nombre de naissances et de décès, à partir du premier recensement en 1836.



Cette estimation semble cohérente avec la tendance de l'évolution du nombre d'habitants à partir des recensements de 1836 à 1906. (Sources Archives Départementales des Deux-Sèvres)

La majorité de la population travaillait la terre (laboureur, bordier, journalier...) ou était au « service à la personne » (domestique, serviteur) ; certains étaient artisans (maréchaux, sabotiers, texiers, sargetiers, charpentiers, meuniers, tisserands, scieurs de long, maçons, bouchers, tailleurs de pierres...) ; on retrouve toutefois quelques roturiers (militaires, instituteurs, propriétaires ou notaires...)

Les femmes qui avaient un emploi étaient domestiques, servantes, lingères, couturières, cultivatrices, journalières et quelques propriétaires.

L'étude porte donc sur les sépultures et décès.

Nombre de sépultures (notées ainsi avant 1793) ou décès (notés ainsi après 1793)

de novembre 1654 à novembre 1912

Sources : registres paroissiaux et d'état civil.

2723 décès répertoriés au total

2492 décès avec âge du (ou de la) décédé(e)

Age mini : 1 jour (ou moins)

Age Maxi : 100 ans

Remarques sur l'âge du (ou de la) décédé(e) :

- Cet âge est déterminé par la date de naissance inscrite sur l'acte de décès.

- Ou bien il est déterminé par l'acte de naissance, dès lors que les parents sont cités.
- La connaissance de l'ancien conjoint, permet de retrouver l'acte de mariage, et ainsi de déterminer la date de naissance soit inscrite sur cet acte, soit retrouvée par l'acte de naissance, connaissant les parents de l'époux ou l'épouse.
- Pour des raisons de calcul, les enfants décédés à la naissance ont été comptabilisés avec un âge au décès de 1 jour.

Premières constatations :

Moyenne d'âge des décès tous sexes confondus de 1654 à 1912 : 40,5 ans

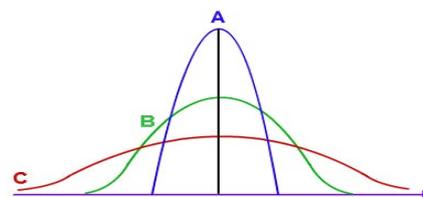
Moyenne d'âge des décès des hommes (1270) : 39,7 ans
 âge minimum : 1 jour âge maximum : 100 ans

Moyenne d'âge des décès des femmes (1222) : 41,3 ans
 âge minimum : 1 jour âge maximum : 91 ans

Petit rappel mathématique :

La valeur moyenne, se calcule en additionnant les âges de décès et en divisant par le nombre de décès.

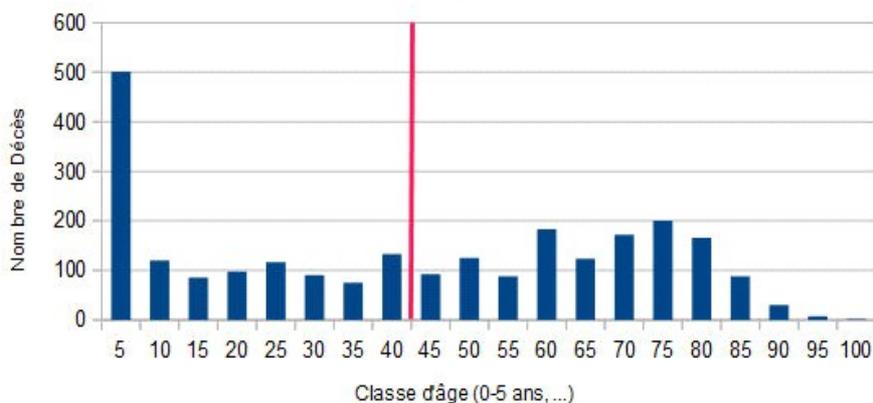
Cette valeur ne caractérise pas nécessairement bien une répartition, car elle ne donne en effet que la position d'équilibre de celle ci. Pour mesurer sa validité, il faut regarder la dispersion autour de cette valeur. Dans l'exemple ci-contre, la moyenne (en noir) est plus représentative pour l'ensemble de l'échantillon A que pour celui de C.



Regardons alors la répartition des décès par classe d'âge dans la commune.

LOIZÉ (1654-1912)

Nombre de Décès par classe d'âge



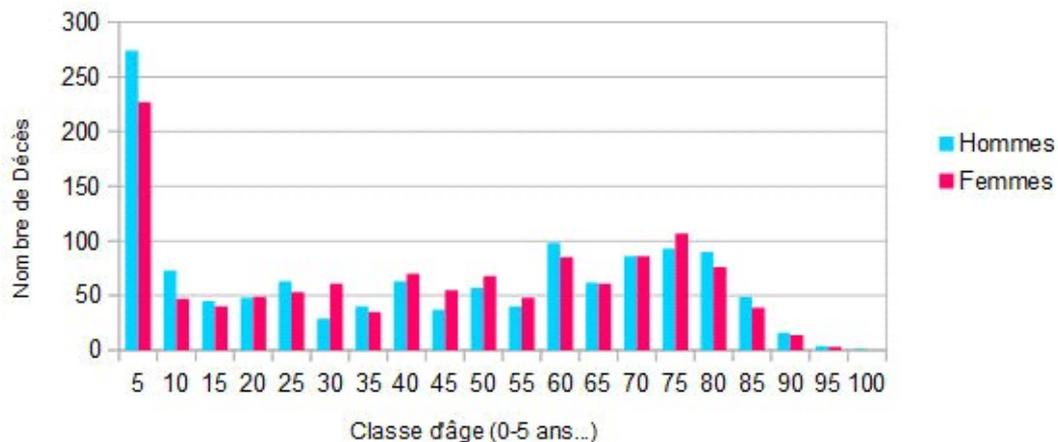
Cette répartition est loin d'avoir l'allure d'un «chapeau de gendarme», comme les trois courbes précédentes. Rien que les décès de la tranche 0-5 ans représentent 20% de l'effectif. Si on parle de la tranche 0-20 ans, on atteint les 30%. On retrouve les notions de mortalité infantile et juvénile :

En ce qui nous concerne, la mortalité infantile (décès survenus dans la première année) atteint avec 270 décès, près de 10% de l'effectif.

La mortalité juvénile est de 231 pour les 1 à 4 ans, de 120 pour les 5 à 10 ans et de 182 pour les 10 à 19 ans. On peut cependant se poser la question si la «parité» était de rigueur.

LOIZÉ (1654 - 1912)

Nombre de Décès par classe d'âge et de sexe

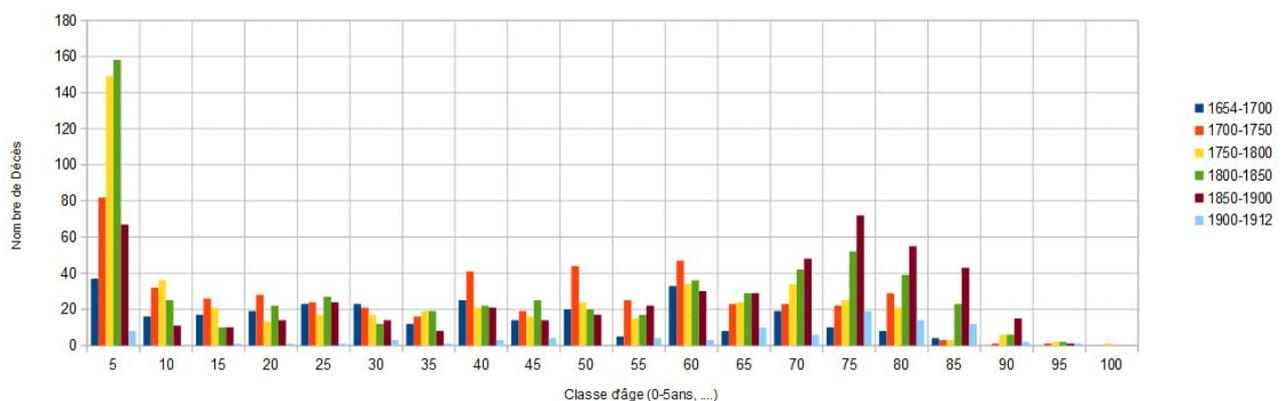


Hormis la classe d'âge de 25-30 ans, où il existe une forte disparité, 61 décès chez les femmes contre 29, on peut parler de quasi égalité. On peut penser que le nombre de décès important chez les femmes est alors la cause d'une mortalité post natale. Sur les 61 décès, 42 concernent des femmes ayant eu des enfants, dont 9 sont décédées dans l'année qui suivait un accouchement et 12 dans les deux années suivant un accouchement.

Cette première approche s'étend cependant sur 2 siècles et demi. Il m'est apparu intéressant d'effectuer une étude plus fine, par demi-siècle.

LOIZÉ (1654-1912)

Décès par classe d'âge et par période - tout sexe confondus

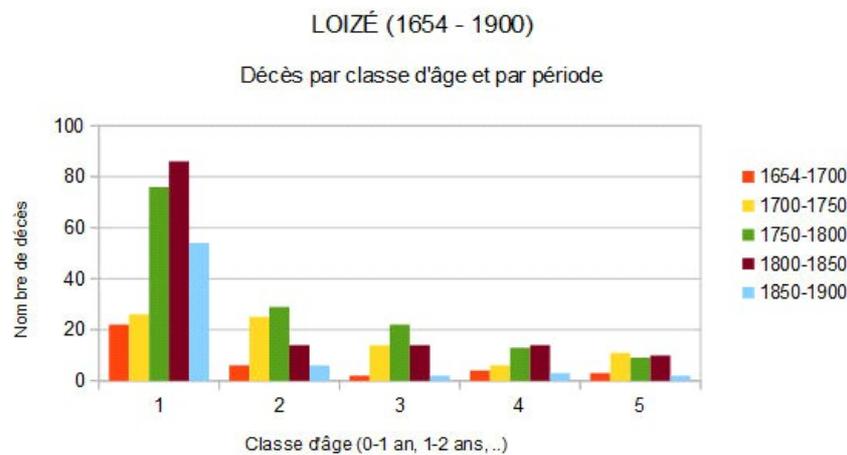


Notez que la période 1900-1912 n'est pas significative puisqu'elle n'est que de 12 ans par rapport aux autres.

Secondes constatations

En première vision, on voit que le nombre de décès de la classe 0-5 ans a été très important dans les années 1700 à 1900.

Détaillons cette classe 0-5 ans ; pour ce faire, j'ai scindé cette classe en cinq sous-classes.



On peut mieux constater que c'est la mortalité infantile qui est prépondérante et ce, dès les années 1750 :

- 26 de 1750 à 1775
- 51 de 1775 à 1800 avec un pic en 1779 et 1788

Les événements ci-dessous en sont peut être la cause

- 1750 Grande famine en France
- 1752 Grande famine en France
- 1769 et 1770 Grande famine en France
- 1772 et 1773 Épidémie de variole, grippe et typhoïde (surtout en Bretagne)
- 1775 Grande famine en France
- 1776 à 1785 Étés Caniculaires
- 1781 à 1785 Épidémie de pneumonie Infectieuse
- 1782 Grande famine en France
- 1788 Grande famine en France
- 1788-1789 Le froid arrive début novembre, hiver très froid

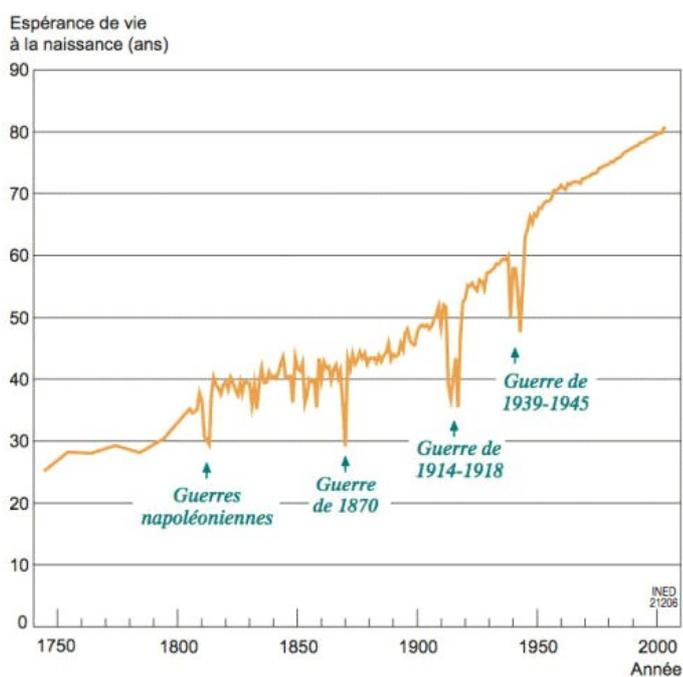
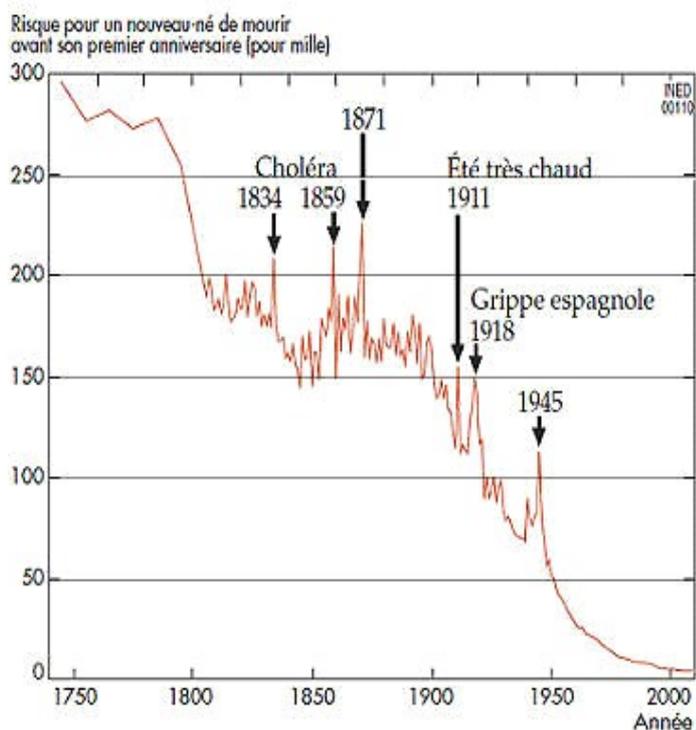
Cette mortalité infantile va se poursuivre au début du siècle suivant :

- 54 de 1800 à 1825
- pics en 1801, 1804, de 18 à 20, 1838
- 32 de 1825 à 1850
- pics en 1801, 1804, de 18 à 20, 1838

Là encore, les événements ci-dessous en sont peut être la cause

- 1803 à 1805 Étés Caniculaires
- 1812 à 1814 Hivers rudes et longs (« hiver des cosaques » 1813-1814)
- 1831 à 1832 Épidémie de grippe
- 1833 à 1837 Épidémie de choléra

Je ne trouve pas d'explications pour le reste des classes. Je laisse libre à chacun de se faire une opinion en joignant les deux documents ci-dessous (Source Institut National d'Études Démographiques)



Notons toutefois qu'en 1807 et 1809, il est inscrit que deux fusiliers originaires de Loizé sont morts (certes de fièvre) dans des hôpitaux italiens ; ils faisaient sûrement partie des troupes d'occupation napoléoniennes.

D'autre part, un seul décès d'un soldat, mort durant la guerre de 1870. (en fait une seule transcription de décès).

En conclusion,

- je dois ajouter que certains registres sont vides (1656 à 1659 et 1663 à 1664), d'autres me paraissent incomplets (1660, au regard du nombre de décès notés, trois).
- De plus, cette commune fait partie d'une région fortement protestante. De ce fait, il se peut que certains décès ne soient pas inscrits.
- Enfin, n'étant qu'un « démographe » en herbe, mes explications ne sont que personnelles.

Et pour finir ...



Jean-Jacques Maupetit
Adhérent n° 1611



Loizé, carte postale ancienne

Galériens protestants des Deux-Sèvres

Les Galères :

Ce mot, Ô combien de fois évoqué dans notre langage de tous les jours, est tellement galvaudé qu'il ne veut plus dire grand-chose ! « C'est la galère ! » « quelle galère ! », petits soucis de tous les jours, tellement ridicules, comparés à ce qu'on vivait réellement sur les galères.

Dès l'antiquité, la Méditerranée fut sillonnée par ces lourds bateaux qui se mouvaient à la rame. Ils étaient d'un maniement extrêmement pénible et comme les hommes de bonne volonté manquaient pour les manœuvrer, on avait recours aux esclaves, aux condamnés et aux aventuriers. La vie de galérien était synonyme des conditions les plus épouvantables, qui puissent être infligées à des hommes.

Leur développement :

C'est sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, que l'organisation des ces navires a commencé réellement. Les équipages furent alimentés en nombre d'hommes, par des prisonniers et des esclaves, en particulier des turcs. Musulmans, ils avaient le droit de continuer à pratiquer leur religion ; ils avaient leur mosquée dans l'Arsenal à Marseille. C'est ainsi, qu'au lieu d'être rasés comme tous les galériens, ils avaient le droit de conserver, sur le sommet du crâne, une seule mèche de cheveux, qui devait permettre à Dieu de mieux les saisir, pour les emmener au paradis.

On acheta des esclaves noirs. Mais l'expérience tourna court : le transport les avait épuisés avant qu'ils ne puissent ramer. On fit même venir des Iroquois que l'on savait robustes et résistants. Ce fut aussi un échec. On les mit sur le bateau du retour en 1687.

Si François 1er continua le développement de cette marine, c'est bien sûr, sous le règne de Louis XIV, que les galères connurent leur apogée...baptisées de noms bien sonnants.

Il ne faut rien faire de petit , disait Colbert. Il vaut mieux ne rien faire, que de ne pas répondre à la gloire de notre maître.

Les galères furent le miroir de la splendeur royale. « La Réale », construite en 1676, la plus belle , la plus grande, la mieux armée, coûta pour sa seule décoration, plus de 110 000 livres.

Brocart, velours, damas, passementeries d'or et d'argent, perles, nacre et bois précieux, tout était fait pour la gloire du Roi Soleil. C'est le grand Lebrun, décorateur du château de Versailles, qui a dessiné les cartons pour la décoration de la poupe. Car c'est là, que se tenaient les officiers, sous une tonnelle de damas, brodé de fils d'or et de soie orange. On peut ajouter à cela, les étendards, les flammes de soie et les banderoles, dont certaines pouvaient atteindre 12 mètres sur 3 mètres, ornées de fleurs de lys ; le brodeur Garnier dut en peindre 15 500 pour tous les étendards de la flotte.

N'oublions pas que ces ors et ces splendeurs, cachaient l'ignominie la plus exécrable, qui fut faite au genre humain.

En 1692, on construisit 15 galères à Rochefort. Deux furent envoyées à Brest, deux à Bordeaux, deux à St Malo et le reste à Marseille.

D'autres établissements existaient sur l'Atlantique et la mer du Nord. Dunkerque fut l'un des plus importants. Les galères en mer du Nord, avaient l'ordre de harceler les flottes anglaise et hollandaise et, sur l'Atlantique, elles servaient de gardes-côtes, rivalisant d'exploits avec les corsaires les plus renommés.

Marseille son port et son arsenal :

Dès 1530, le port de Marseille n'était qu'un infâme cloaque, foyer de toutes les épidémies, qui se propageaient très souvent dans cette ville.

Mais en 1687, Louis XIV fit édifier une magnifique construction : l'Arsenal, siège des galères et ce, au moment où les galériens protestants commencèrent à affluer, après la Révocation de l'Edit de Nantes.

La partie la plus ancienne de l'Arsenal, construite 20 ans auparavant, fut vite délaissée au profit de la nouvelle. Au dessus de la porte de ce long bâtiment, régulier et magnifiquement construit, trônait en lettres dorées, l'orgueilleuse inscription :

*Le Grand Louis aux flottes invincibles,
a bâti cette citadelle ;
d'ici, il dicte ses lois à la mer domptée.*

A l'intérieur de l'Arsenal, des merveilles : maison du Roi, salle d'armes, hôtel de l'intendance, manufacture, bassin à flot, deux chapelles, dont une pour les turcs convertis (pas nombreux !). Pour l'immense majorité restée fidèle au Coran, on construisit une petite mosquée.

Mais, à deux pas de ces splendeurs, c'était l'enfer des galériens qui commençait. Leur hôpital, construit en 1645, comptait 7 salles : 6 pour les forçats et 1 pour les soldats. Lorsqu'on y entrait, un esclave marchait devant, en agitant une cassolette remplie d'encens, pour atténuer les mauvaises odeurs.

Le déclin :

Après les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne, cette œuvre grandiose déclina rapidement. Une ordonnance réduisit le nombre des galères, qui passa de 40 à 30. Dès lors, l'Arsenal ne fut plus entretenu faute de fonds ; un long pan de mur s'effondra, sans pouvoir être réparé. Moins d'un quart de siècle après la disparition de Louis XIV, il n'y avait plus que 15 galères à Marseille, 2778 hommes d'équipage et 4318 forçats.

En 1748, malgré les protestations de Marseille, on transféra le corps des galères à Toulon, où elles furent désarmées. Les galères furent arrimées sur la partie sud du môle d'escale et on changea le nom de galérien en celui de forçat, mais ceci est une autre histoire...



La Réale

1

Les galères portaient des noms

La Réale, la plus grande, la plus belle, venait en tête.

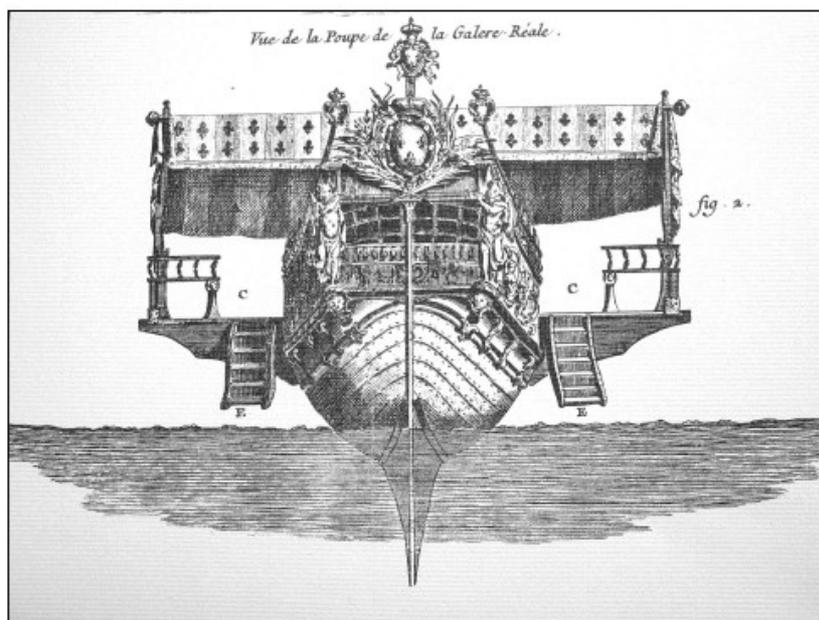
L'Amazone
 L'Ambitieuse
 La Belle
 La Brave
 La Conquérante
 La Couronne
 La Croix de Malte
 La Dauphine
 La Duchesse
 L'Eclatante
 L'Emeraude
 La Ferme
 La Fidèle
 La Fièrè
 La Fleur de lys
 La Forte
 La Fortune
 La France
 La Galante
 La Gloire
 La Guerrière
 La Hardie
 L'Héroïne
 L'Illustre
 L'Invincible
 La Madame
 La Magnanime
 La Magnifique
 La Marquise
 La Martiale
 La Patronne
 La Perle
 La Princesse
 La Reine
 La Renommée
 La Saint-Louis
 La Sirène
 La Souveraine
 La Superbe
 La Triomphante
 La Valeur
 La Victoire

Ces 43 galères étaient à Marseille.

NB : Ci-dessus, gravure représentant la poupe de « La Réale »; on y distingue la tonnelle de soie, et les sièges des officiers, bien placés pour surveiller, mais aussi pour être confortablement à l'ombre !

La Favorite
 La Grande
 L'Heureuse
 La Naïade
 La Palme
 La Préférée

Ces six étaient à Dunkerque.



2

Lors de leur transfert à Toulon en 1748, les onze galères qui restaient étaient les suivantes :

L'Ambitieuse
 La Brave
 La Duchesse
 L'Eclatante
 La Ferme
 La Fortune
 La Hardie
 L'Héroïne
 La Patronne
 La Réale
 La Valeur

Galériens des Deux-Sèvres pour la foi :

Pourquoi étaient-ils condamnés ? Les motifs n'étaient pas très variés.

Tentative de fuite à l'étranger.

Réunions en assemblées illicites, au désert.

Hébergement d'un pasteur ou d'un prédicant.

Pour avoir servi de guide à ceux qui voulaient fuir.

Condamnés pendant les troubles des Cévennes, les Camisards.

Pour avoir refusé d'abjurer, ou être devenu relaps, la plus grave des fautes, c'est-à-dire retourner au temple, après avoir abjuré.

Aucune circonstance atténuante n'était admise, pas plus que les raisons de faiblesse, de santé ou d'âge. On commençait par les jeter en prison.

C'est alors que commençaient les souffrances physiques, mais aussi morales, souvent plus dures à supporter.

La prison :

C'était un cachot obscur, « sans feu ni chandelle », couchés sur de la paille envahie de vermine, où les poux et les puces pullulaient et où les rats et les souris étaient si nombreux, qu'ils mangeaient les maigres portions de pain pendant la nuit, sans qu'on puisse les chasser, puisque l'obscurité était totale. Le château de la Tournelle à Paris en est un bel exemple ! (gravure en dernière page)

Si l'on ajoute à ces horreurs, les sévices corporels, les épidémies nées de la promiscuité et de l'insalubrité des lieux, peut-on imaginer l'état dans lequel se trouvaient ces pauvres hommes ?

Et ils attendaient là, que le nombre de condamnés soit suffisant pour former une chaîne.

Les souffrances morales étaient constantes aussi. On les obligeait à assister à la messe. Pour des hommes nourris de la bible, aux consciences droites et fermes, cette tyrannie était une atteinte insupportable, puisque justement ils souffraient mille misères pour n'avoir point voulu y assister alors qu'ils étaient libres.

S'ajoutaient à cela, les accusations injustifiées de trahison envers leur famille, ou même envers l'état, faisant ainsi l'objet de tractations secrètes, par des gens impitoyables et sans scrupules.

La promiscuité de la société dont ils étaient entourés, était une autre torture. Témoins d'actes répugnants, d'injures et de blasphèmes envers Dieu, c'était plus qu'ils ne pouvaient en supporter.

Enfin, la souffrance la plus terrible, peut-être, c'est d'être abandonné des siens, rester sans nouvelles et devenir indifférent à ceux qu'on a aimés.

La chaîne :

C'était l'affreux cortège de tous ces condamnés sortis de leurs cachots dans un état pitoyable. On les dirigeait à travers la France, vers le port de mer où ils devaient purger leur peine.

Deux fois par an, en mai et en septembre, ces cortèges de malheureux se mettaient en route !

A pied, de Dunkerque à Marseille, de Paris à Marseille, de Rennes à Marseille, des semaines de souffrances indicibles.

Chacun portait un collier de fer et ces colliers étaient attachés 2 par 2 par une courte chaîne. Une chaîne plus longue, les reliait ensuite tous les uns aux autres, les obligeant à faire tous ensemble le moindre mouvement.

Piqués par les sabres des dragons, flagellés, accouplés à des voleurs et à des assassins, les galériens protestants étaient plus que les autres, l'objet de la barbarie la plus abjecte, mais aussi la plus raffinée. On les montrait pour épouvanter leurs coreligionnaires.

A Toulouse, disait un homme de 75 ans, condamné aux galères à vie, on nous fit promener dans toutes les grandes rues.

Quand ils ne pouvaient plus avancer, on les relevait à coups de bâton et leurs conducteurs volaient leur nourriture, ne leur laissant qu'un pain grossier. Les vieillards étaient aussi enchaînés. Ils tombaient, ne pouvant plus avancer. Beaucoup mourraient de froid, dans leurs vêtements en haillons.

« Voir des gens d'honneur, accusés seulement d'aimer leur religion plus que toute chose, tout accepter sans murmure, sans invective contre leurs bourreaux, se fortifiant les uns les autres, se consolant eux-mêmes par de pieux entretiens, n'ouvrant la bouche que pour prier Dieu, ne pouvait que toucher les âmes encore sensibles. » (récit de Elie Benoit, historien)

Le prolongement de la peine:

Cela voulait dire aussi, le plus souvent, aggravation. Une dépêche du Roi disait :

« Sa Majesté veut qu'ils souffrent plus longtemps que les autres. »

Alors que les autres galériens, non protestants, pouvaient parfois sortir, être sans chaînes, rencontrer leur famille, écrire des lettres, aucun de ces privilèges n'était accordé aux huguenots. Louis XIV avait décidé qu'aucun condamné pour cause de religion, ne pourrait jamais sortir des galères.

Quand leur temps était achevé, les malfaiteurs, assassins ou autres bandits étaient libérés. Les protestants qui entraient dans cet enfer, devaient abandonner tout espoir. Ils étaient condamnés à vie.

Les sanctions :

Elles étaient essentiellement au nombre de deux : la bastonnade et la prison, (déjà évoquée)

La bastonnade était d'une barbarie terrible. Ceux qui l'ont reçue, n'ont pas survécu.

Voici des faits rapportés :

« On fait dépouiller tout nu de la ceinture en haut, le malheureux qui doit la recevoir. A plat ventre, on lui fait tenir les jambes et les bras par quatre forçats; un « comité » frappe de toutes ses forces un robuste turc, pour le convaincre de frapper encore plus fort, avec une grosse corde à nœuds.

Le turc, sachant qu'il n'y aurait pour lui aucun ménagement, s'il épargnait le moins du monde le pauvre malheureux, il applique ses coups de toutes ses forces. Et ensuite, on lave le dos avec du vinaigre fort et du sel, pour éviter que la gangrène ne s'y mette. »

Effroyable ! Et tout cela se passait à quelques mètres du dais de soie brodé d'or, où trônaient les officiers ! Plus d'un tiers des galériens est mort de cette façon.



3

La chiourme :

C'était l'ensemble des forçats, condamnés à ramer sur une galère.

On reconnaît 5 catégories de forçats : les turcs, les faux-sauniers, les déserteurs, les criminels et enfin les protestants.

Les turcs venus du levant, avaient été achetés par le roi comme esclaves ou faits prisonniers. Ils étaient serviables et attachés eux aussi à leur religion, mais bien obligés d'obéir aux ordres, sous peine de lourdes sanctions.

Les faux-sauniers, étaient le plus souvent de pauvres gens, victimes de la législation sur le sel. Leur faute était d'être allés acheter du sel, dans les régions où il était à bas prix, pour pouvoir nourrir convenablement leur famille, le sel étant indispensable à la vie. Alors pour leur famille, ils partaient, et s'ils se faisaient arrêter par les gabelous, c'était les galères ou la prison, laissant leur famille dans le dénuement le plus complet. A Thouars en Deux-Sèvres, ils étaient emprisonnés dans la Tour Grènetière ou Tour du Prince de Galles.

On pense que plus de 300 hommes furent ainsi envoyés annuellement aux galères.

Les déserteurs, étaient aussi très nombreux. Normalement condamnés à mort, après leur avoir coupé le nez et les oreilles, on commua leur peine en celle des galères, au moment où les galères manquaient de bras.

Les criminels, assassins, voleurs, étaient vraiment la lie de la société. Voici ce qu'en dit un certain Bion dans ses chroniques :

« Des brutes pourries de vices. Les plus scélérats d'entre eux, sont ceux qui se consolent le plus facilement. Le plus scélérat devient le héros. Leurs gémissements sous le bâton, ne sont que jurons et blasphèmes contre Dieu. »

Les protestants, pour eux Colbert écrivait :

Sa Majesté, désirant rétablir le corps des galères et en fortifier la chiourme par tous les moyens, son intention est qu'on y condamne le plus grand nombre de coupables et que l'on convertisse même la peine de mort en celle des galères.

Autrement dit, la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, fut une aubaine pour alimenter et grossir les rangs des chiourmes.

Les quarante deux galères, nécessitaient au moins 12000 rameurs et même plus ; on devait tenir compte des remplacements... car on mourrait beaucoup aux galères ! Aussi les condamnations se multiplièrent pour les fautes les plus insignifiantes.

Un fait remarquable est à signaler : les scélérats, les déserteurs, les contrebandiers, aussi dévoyés fussent-ils, ont toujours montré respect et égards pour les Réformés. Ils ne passaient jamais devant sans les saluer. C'était à qui serait le premier à leur rendre de menus services. Souvent on faisait appel à un Réformé, qui avait été témoin d'un litige, pour rétablir la vérité. Sa vertu et sa droiture étaient reconnues par tous, y compris par les officiers.

Bien sûr, les poursuites visaient en premier lieu, les prédicants, les pasteurs, les marchands et col-porteurs de livres répandant la bonne parole.

S'ils échappaient aux recherches, c'était le plus souvent grâce au dévouement de ceux qui les cachaient au péril de leur vie.

A Goux, (La Couarde) quatre hommes furent ainsi condamnés aux galères en 1720. Ils figurent dans les pages suivantes, avec tous les galériens des Deux-Sèvres, extraits de l'ouvrage de Gaston Tournier : « Les Galères de France et les Galériens protestants des XVIIe et XVIIIe siècles ».

Nom et prénom *****	Origine *****	Date et lieu de la condamnation *****	Sort ultérieur *****
1/ Archambault André	Beaussais	07 février 1699 Poitiers	dcd 29 novembre 1701
2/ Aubin Daniel*	Celles sur Belle	05 mars 1688 St Maixent *	déporté en Amérique
3/ Auzanneau Pierre*	Aigonnay	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 01 novembre 1688
4/ Aymé Jean	Beaussais	07 janvier 1699 Poitiers	pas pris
Barillot Daniel*	Aigonnay	05 mars 1688 St Maixent *	déporté en Amérique
Barot Charles	Breloux	22 mai 1717 St Maixent	pas pris
Baudouin Daniel*	St Martin de Melle	05 mars 1688 St Maixent *	déporté en Amérique
Baugier de St Clos Louis-	St Maixent	21 novembre 1698 Poitiers	lettre de rappel nov 1698
Beaulieu Jacques *	Aigonnay	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 23 août 1691
Bedon Pierre	Aigonnay	23 février 1685 Rennes	libéré en 1690
Béguier Pierre	Lezay (la Petite Foy)	04 juillet 1715 Niort	pas pris
Benest Daniel*	Fressines	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 21 avril 1701
Berthelot Jean	La Mothe (la Villedé)	04 juillet 1715 Niort	pas pris
Bonneau Daniel*	Chenay	05 mars 1688 St Maixent *	déporté en Amérique
Bonneau Esaïe	Thouars	1690 Poitiers	dcd 10 mai 1693
Bonnet Daniel	Vitré	04 juillet 1715 Niort	libéré lettre de rappel
Bonnet Pierre	La Couarde	29 juillet 1698 Poitiers	libéré 24 avril 1699
Bonriot Isaac	St Rémy	08 octobre 1699 Rennes	libéré 16 mars 1701
Bouffard André*	Ste Néomaye	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 24 juin 1689
Bouin Charles*	Thorigné	05 mars 1688 St Maixent *	libéré 20 juin 1713
Bouin Simon*	Chenay	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 05 septembre 1688
Brouard de la Coussay Louis	La Forêt sur Sèvre	1697 Toulon	grâcié 08 février 1698
Caillon Pierre	Cherveux (Lussay)	04 juillet 1715 Niort	évadé et repris
Carteau Pierre	Verrines (La Ronze)	04 juillet 1715 Niort	grâcié
Chaigneau	St Maixent	1692	libéré 1703
Chaigneau Josué	Breloux	15 novembre 1697 St Maixent	libéré 1713
Chalmot du Portal Jean	Cherveux	1700 ou 1701 St Maixent	évadé 1705, libéré 1713
Charuier	Breloux	22 mai 1717 St Maixent	pas pris
Chevalleau de Boisragon	Breloux	1686 Poitiers	commué à Paris
Commeau Abel	Niort	22 février 1687 Fontenay (85)	dcd 30 avril 1712
Cormier de l'Hommeau	Chaban de Chauray	1698 par le Mchal d'Estrées	libéré vers 1700
Cornuau François	St Jouin de Milly	08 mars 1701 Rennes	dcd 13 février 1702
Coulin Philippe	Chef-Boutonne	20 mai 1687 Tours	dcd aux galères
Cousson	Saivres (Verrières)	14 janvier 1699 St Maixent	pas pris
Coyault Etienne	St Symphorien	03 décembre 1699 Rennes	dcd 25 décembre 1700
David Jacques	Celles sur Belle	01 décembre 1705 Poitiers	évadé et repris 1709
Devallée Isaac	Saivres (Verrières)	14 janvier 1699 Poitiers	grâcié 12 février 1699
Drillard Pierre	Mauzé	08 octobre 1699 Rennes	libéré 16 mars 1701
Dubreuil Jacques	Goux, La Couarde	24 octobre 1720 Niort	11 août 1721
Dubreuil Pierre	Sepvret (La Barre)	07 juin 1694 Lusignan	droit commun
Dubreuil Vincent*	Breloux	05 mars 1688 St Maixent	dcd 13 juin 1690
Duverger de Monroy Charles	Paizay le Chapt	1686	grâcié juillet 1686
Emault (Renault ?) Elie*	Fressines	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 1703
Fauriau Jean	Moncoutant	08 octobre 1699 Rennes	libéré 16 mars 1701
Fillon Jean	Moncoutant	28 décembre 1686 Metz	dcd 20 août 1689
Fougère Jean	Région de St Maixent	1687 Sarlat	??
Frappier Jacques	Celles sur Belle	04 juillet 1715 Niort	pas pris
Garnault Etienne	Souvigné (Le Ratou)	20 août 1697 Poitiers	dcd 19 septembre 1699
Gautier Jean*	Fressines	05 mars 1688 St Maixent *	déporté en Amérique
Gautier Jean	La Chesnay	18 mai 1687 Sarlat	pas pris
Gay André	Breloux (Pont de Vaux)	22 mai 1717 St Maixent	pas pris
Gazeau André*	Vouillé	05 mars 1688 St Maixent *	libéré 20 juin 1713
Grandjean Daniel	Ste Soline	03 octobre 1687 Metz	16 février 1701
Grelier Gabriel	Moncoutant	Avant 1720	Fugitif
Guerry Jacques	St Romans lès Melle	4 juillet 1715 Niort	Évadé
Guillermeau François	La Forêt sur Sèvre	08 octobre 1699 Rennes	libéré 16 mars 1701
Guimard Louis*	Aigonnay	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 08 mars 1698
Haverard François	St Maixent	09 décembre 1699 Toumai	libéré 19 novembre 1701
Houmeau Louis	Goux (l'Erable)	24 octobre 1720 Niort	dcd 04 août 1721

Hypeau Daniel	Breloux(lles Guibertières)	22 mai 1717 St Maixent	pas pris
Jonchère Jacques	Goux (l'Erable)	24 octobre 1720 Niort	?
Lebrault Jean	Romans (Tinefort)	01 mars 1701 Rennes	libéré 20 juin 1709
Lecomte Daniel *	Pamproux (St Martin)	05 mars 1688 St Maixent *	libéré 20 juin 1713
Marché Abraham *	Vitré et Celles	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 17 septembre 1694
Martin Jacques	St Martin de St Maixent	20 août 1697 Poitiers	libéré fin 1699
Migault Jean *	St Martin de Melle	05 mars 1668 St Maixent *	dcd 17 octobre 1694
Monnet Daniel *	Vouillé	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 06 mars 1688
Montassier François	Le Breuil Bernard	25 février 1701 Rennes	dcd 15 mars 1702
Montassier Pierre	Le Breuil Bernard	25 février 1701 Rennes	dcd 24 avril 1709
Moreau André *	Mougon	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 23 septembre 1688
Nicolas Josué	Breloux	novembre 1692 Rouen	sur la galère « La France »
Nivet Jean	La Couarde	04 juillet 1715 Niort	libéré 15 novembre 1717
Nocquet Abraham *	Aigonnay	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 19 mai 1691
Noireau François	Pugny (Le Breuil)	décembre 1700	libéré 7 mars 1714
Pêchbrun Daniel	Beaussais	07 février 1699 Poitiers	pas pris
Pelerin Pierre *	Paizay le Chapt	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 09 octobre 1689
Peneau Jacques	Tauché Ste Blandine	14 mars 1712 Melle	droit commun ?
Picoron Pierre	Pugny (Le Breuil)	Décembre 1700 ?	dcd 23 février 1703
Pigeau Daniel *	Praillles	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 03 décembre 1689
Pillot Pierre	Breloux	22 mai 1717 St Maixent	droit commun
Poigneau Pierre	Moncoutant	08 octobre 1699 Rennes	dcd 2 juillet 1700
Poirier Elie	Breloux	05 avril 1701 rennes	libéré 17 novembre 1704
Pougneau Jean	Moncoutant	15 mai 1705 Montpellier	libéré 24 juillet 1716
Pouvreau	L'Enclave	01 décembre 1705 Poitiers	pas pris
Pruneau Georges	Chenay	13 octobre 1702 Paris	dcd 6 juillet 1703
Pruneau Jean	Chenay	13 octobre 1702 Paris	enfermés hôpital général
Pruneau Pierre	Chenay	13 octobre 1702 Paris	« « «
Rageault Daniel	St Maixent	15 novembre 1697 Poitiers	libéré 20 juin 1713
Regnault André *	Breloux	05 mars 1688 St Maixent *	05 mars 1688 St Maixent
Renault Jean	Praillles (Pied l'Ouille)	12 décembre 1727 Niort	grâcié
Rivault Daniel *	Chavagné	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 17 janvier 1690
Robin Jean *	St Maixent	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 28 juin 1688
Rouvreau Isaac	Cherveux (Petit Lussay)	08 avril 1698 Poitiers	dcd 06 décembre 1699
Rozemont Jacq. Auguste(de)	Thouars	1690 (ancien pasteur)	relaps
Sabourin Jean	Tauché Ste Blandine	26 octobre 1699 Tournai	dcd 24 août 1703
Sallé Pierre	Goux (L'Erable)	24 octobre 1720 Niort	dcd 25 août 1721
Sureau Moïse	Pliboux	05 décembre 1699 Civray	Grâcié
Taverneau Jean *	Thorigné	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 23 janvier 1690
Terrasson Jean	Goux (l'Erable)	24 octobre 1720 Niort	libéré 28 juillet 1736
Thomas dit Mourault	Soignon	avant 1700 St Maixent	évadé
Thoreau Pierre	Pamproux	05 mars 1688 St Maixent *	dcd 4 septembre 1692
Trouillé Jean	L'Enclave (La Fragnée)	07 mai 1751 La Rochelle	? ?
anonyme *	Poitou	05 mars 1688 St Maixent *	
anonyme *	Poitou	05 mars 1688 St Maixent *	

Les noms suivis d'un astérisque, sont ceux des galériens arrêtés après le massacre de Grand Ry, le 22 février 1688. Thomas Marché, Thomas Guérin et Pierre Rousseau, le fermier de Grand Ry, ne furent pas condamnés aux galères, mais pendus en place publique à St Maixent, trois jours après.

Monnet Daniel * est mort à la chaîne et fut enterré à Coulombiers.

Pillot Pierre, recruté pour la milice, s'est rebellé, a été blessé et emprisonné (AD79, SR de St Maixent 1717).

Enfin, on ne peut passer sous silence, Jean Berthelot, né à La Mothe St Héray en 1675 (selon Gaston Tournier, mais l'année 1675 des registres protestants et catholiques n'a rien révélé.)

Par contre, son mariage a été enregistré sur les registres paroissiaux d'Exoudun le 30 mai 1702.

Granet, le nom de sa mère, est très lié au protestantisme, ainsi que les familles Bellivier. Un Pierre Granet, de Sepvret, marié en France à une Marie Bellivier, fut envoyé au Canada après avoir croupi pendant 5 ans en prison à La Rochelle ; le Canada, bien que peu confortable, était mieux que les galères.

Jean Berthelot, serviteur domestique, devint le plus célèbre des prédicants. Né à La Mothe, marié à Exoudun, son domicile principal fut à Fombedoire de Sepvret.

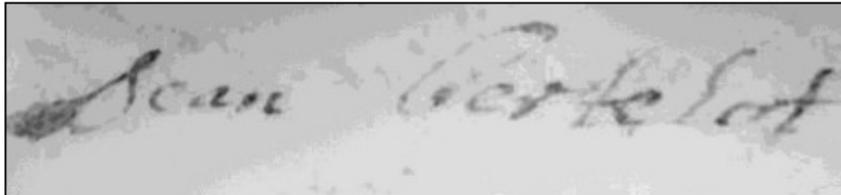
Condamné aux galères, puis à mort en 1719, il fut le cauchemar de ses persécuteurs, qui n'arrivèrent jamais à l'attraper.

Samuel Potet et Marie Robine dite « la Robine » furent aussi des prédicants très célèbres dans notre sud des Deux-Sèvres.

Le manuscrit « de l'Orte » de l'Orte étant en réalité Jacques Bonnet, le neveu de Jean Berthelot, a fait l'objet d'une édition en 1995, sous le titre :

« **Berthelot, le huguenot insaisissable** » (Geste Editions)

Ce récit retrouvé aux Pays-Bas, est annoté par Jean Rivierre ; l'introduction et la post-face sont signées André Pacher.



4

La signature de Jean Bertelot, au bas de son acte de mariage.

D'après André Zysberg, auteur du livre « Les galériens », ce sont 1551 protestants qui furent envoyés aux galères. Et il a ajouté :

Les galères furent le grand pourrissoir d'hommes de l'époque moderne.

Difficile de terminer sans un peu de généalogie

Isaac Rouvreau, du Petit Lussay de Cherveux : Fut dénoncé par le curé de St Christophe sur Roc.

Extrait du registre d'écrou n° 23618

Fils de Louis et de Suzanne Simonnet, âgé de 35 ans, grande taille, cheveux châtain, visage ovale, de la RPR, condamné par jugement de M.de Maupeou, intendant de Poitou, le 8 avril 1698, pour assemblées illicites. A vie.

Venu en galère sur « L'Ambitieuse ». Mort à l'hospital le 6e décembre 1699.

Isaac était le 3e d'une fratrie de 6 enfants.

Louis, son frère aîné, a épousé Marie Menant le 22-11-1701 à Cherveux - CM Texier du 10-10

Suzanne, la cadette

Isaac, né vers 1663

Jeanne a épousé Jean CHARLES

Louise (Vve Gellin) s'est remariée avec François Martin, CM Gibault du 09-06-1692 Cherveux

Jacquette a épousé Louis Drouhet.

Ces quelques lignes, pour le cas où certains y retrouveraient des racines communes.

Marguerite Morisson

Bibliographie et sources :

Gaston Tournier : « Les Galères de France et les galériens protestants », presses du Languedoc et Musée du Désert (doc perso)

André Zysberg : 8°4114, Archives de la Défense, Rochefort.

Sonia Lubrano di Ciccone : « Protestants et galériens, une affaire d'espionnage » mémoire de maîtrise. Dir. M. Pomponi. T 70

Elie Bion, historien et théologien 17e siècle

Archives de la Défense, Rochefort

Illustrations 1 et 2 : dictionnaire de la marine à voile, planche de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, U785, AD Rochefort

Illustration 3, bastonnade aux galères, wikipédia

L'HÔTEL TYNDO

une demeure aux multiples facettes
lorsqu'il est acquis par la ville de Thouars

4 mars 1873

Acquisition de l'hôtel Tyndo par la Ville.

La ville de Thouars acheta l'hôtel Tyndo pour 27 000 F à Denis Petiteau, un agent d'affaires de Thouars, pour y aménager l'école communale des filles et « une salle d'asile », en fait une école maternelle.

Ce bel hôtel particulier avait déjà à l'époque une histoire particulièrement riche puisqu'au XV^{ème} siècle, il appartenait à Louis Tindo, un personnage qui eut une carrière nationale auprès du roi Louis XI. Originaire du Thouarsais, il avait commencé sa carrière professionnelle au service du Vicomte de Thouars, mais était également Seigneur de la Brosse, avocat fiscal, châtelain et sénéchal de Thouars. Il suivit le roi Louis XI comme commissaire du roi, voyageant ainsi dans tout le royaume. Il termina sa carrière comme premier président du Parlement de Bordeaux en 1483.

Cet hôtel passa entre plusieurs mains, celles de la famille Sochet au XVI^{ème} siècle, puis celles de Claude Boynard en 1626, et enfin celles de Jean de la Ville en 1630, lieutenant et premier capitaine de la ville de Thouars. L'un de ses fils, Uriel, devint sénéchal du duché-pairie jusqu'en 1681, puis démissionna en faveur de son fils aîné Pierre-François qui acheta en 1694 la charge de maire de Thouars.

La propriété n'entra dans les biens de Gilles Henri Berthre, sieur de Bournizeau et beau-frère de Pierre-François qu'en 1745, mais il reprit la charge de maire de la ville de Thouars au décès de Pierre-François en 1712. L'hôtel resta en sa possession jusqu'en 1867 où il fut vendu à M. Petiteau.

Cette histoire reste gravée dans la pierre puisque l'on peut encore admirer les armoiries de ces familles thouarsaises, conservées sur la tourelle située dans la cour et gravées au-dessus des belles cheminées restaurées qui commémorent l'histoire de ces familles thouarsaises.



Roseline de Saint Ours
Adhérente n° 1543
service ville d'Art et d'Histoire
avec son autorisation.

<http://www.thouars.fr/vah/decouverte/mercredidelhistoire/hoteltyndo.htm>

LA BATAILLE DE LA BOURGONCE

Éprouvante journée de combat
pour les Mobiles des Deux-Sèvres
pendant la guerre de 1870

Pour comprendre ce qui est arrivé, il faut évoquer la rapide succession de revers des débuts de la guerre de 1870 qui aboutissent au siège de Strasbourg par les Allemands le 13 août, à l'occupation de Nancy le 14, à la capitulation de Napoléon III à Sedan le 2 septembre.

C'est alors que l'état-major français s'efforce de rassembler en unités constituées des corps de troupe disparates levés à la hâte dans la population pour "*la guerre à outrance*". Ainsi tente-t-il d'organiser dans les régions déjà sous l'emprise ou la menace de l'envahisseur, la Première armée de l'Est qu'il destine à la défense des Vosges. Le 20 septembre arrive à Saint-Dié un détachement de cette Première armée, le 2^{ème} bataillon des Mobiles de la Meurthe, avec une mission précise, l'anéantissement du tunnel ferroviaire de Lutzelbourg.

L'ouvrage est situé à cent kilomètres au nord de Saint-Dié, de l'autre côté du massif du Donon, sur la ligne de chemin de fer de Saverne à Nancy qu'empruntent déjà de nombreux convois militaires allemands à destination du siège de Paris.

Très conscients de son importance, les Allemands ne manquent pas de s'intéresser eux aussi à ce tunnel.

Disposant des troupes dégagées du siège de Strasbourg par la capitulation de la ville le 18 septembre, ils s'empressent de dépêcher une colonne légère par le nord, par Saverne, Sarrebourg, Blamont, Badonviller, en direction de Raon-L'Étape. Les Mobiles de la Meurthe l'arrêtent devant Raon mais elle leur ferme l'accès du Donon. Ils demandent des renforts, reçoivent deux bataillons des Vosges. C'est déjà insuffisant. Car sans plus attendre, les Allemands ont lancé sur Raon par la vallée de la Bruche et la route de Schirmeck au sud du Donon, une seconde colonne plus lourde, la brigade Degenfeld, forte de six bataillons d'infanterie, deux escadrons de dragons, deux batteries d'artillerie. Degenfeld, qui a passé les Vosges sans encombre, occupe Raon le 5 octobre.

La veille, le 4 octobre, les trois bataillons français de l'armée de l'Est ont abandonné la ville et se sont repliés à La Bourgonce, entre Raon et Saint-Dié, où ils attendent d'autres renforts qu'ils ont à nouveau réclamés. Le 5, ces renforts sont en marche et approchent sous la forme de la brigade Dupré.

Formée au sud de la Loire, cette unité se composait de trois bataillons du 32^{ème} régiment de marche¹ constitué à Limoges et de trois bataillons du 34^{ème} régiment de marche (lieutenant-colonel Rouget de Gourcez) formé de gardes mobiles des Deux-Sèvres, ainsi que d'une batterie d'artillerie, au total 7.250 hommes dont 3.500 des Deux-Sèvres.

1 : Un régiment de marche rassemble des unités de différents corps en vue d'une action déterminée.

La création de la Garde nationale mobile représentait une tentative en direction de l'égalité de tous devant le service militaire — toujours soumis à l'arbitraire du tirage au sort —, en appelant les *bons numéros* dispensés du service, à constituer des réserves mobilisables en temps de guerre et astreintes en temps de paix à des périodes d'instruction de quinze jours par an. Créée en 1868 — deux ans avant une guerre —, la Garde mobile n'avait en fait jamais existé, jamais effectué ses périodes d'instruction, jamais été rassemblée en corps. Passés dans l'histoire sous le nom de *Mobiles*, ces gardes composèrent en 1870, des unités bien armées, bien encadrées mais dépourvues de toute notion militaire. Les Mobiles des Deux-Sèvres, convenablement équipés et habillés, dotés du moderne fusil Chassepot², n'ont, pas plus que les autres, la moindre aptitude au combat.



Le 32^{ème} depuis Limoges, le 34^{ème} depuis Niort, étaient venus constituer à Vierzon dans les derniers jours de septembre, la brigade Dupré du nom du général, ancien colonel de gendarmerie, qui la commandait. Le 2 octobre, la brigade Dupré avait pris le train à Vierzon. Le 4 octobre, alors que les Français de Raon-l'Étape se replient sur la Bourgonce, elle débarque à Épinal et entame une marche de trente à quarante kilomètres dans l'est en direction de Gérardmer, au sud de Saint-Dié, où elle prend ses cantonnements. Pas pour longtemps. Des ordres arrivent et lui enjoignent d'atteindre Lutzelbourg pour détruire le fameux tunnel, objectif qui lui impose de rejoindre sans délai les troupes stationnées à la Bourgonce dans l'attente de renforts. La colonne entreprend aussitôt une nouvelle marche de trente à quarante kilomètres dans le nord. Pendant la nuit du 5 au 6 octobre, entre une heure et cinq heures du matin, ses différents éléments se présentent au rendez-vous. Le 6 octobre au petit jour, le 34^{ème} des Deux-Sèvres bivouaque à La Bourgonce au bout de deux jours et deux nuits de train, deux jours et une nuit de marche. Les hommes sont épuisés. Ils n'en seront pas moins jetés le matin même dans un combat long de dix heures qui laissera dans les annales le nom de Bataille de La Bourgonce, le 6 octobre 1870.

Le site est un amphithéâtre boisé tombant en pentes raides sur un plateau vallonné de cinq kilomètres sur six, largement ouvert à l'est sur le cours de la Meurthe que borde la route de Saint-Dié à Raon. Des villages sont disposés en arc de cercle au pied des pentes, Étival au nord, Saint-Rémy à l'ouest, Biarville à l'est, La Salle et Nompatelize au sud, et enfin La Bourgonce au sud-ouest.

9.450 Français, de ligne, Mobiles et francs-tireurs, sont alors rassemblés autour de la Bourgonce et le général Dupré, qui ne doute de rien, pense atteindre le Donon dans la journée. Il met donc tout bonnement le 34^{ème} des Deux-Sèvres en route sur Raon par le flanc ouest du plateau, vers Saint-Rémy puis Étival. Les autres unités s'apprêtent à marcher aussi sur Étival par Nompatelize et Biarville, à l'est.

4.050 Allemands stationnent à Raon. Au contraire des nôtres, ce sont des militaires bien équipés, disciplinés, rompus aux exercices militaires. Le général Degenfeld, qui ne doute de rien non plus, entend poursuivre son avance vers Saint-Dié dont il compte s'emparer le jour même. Laisant une arrière-garde à Raon, il engage sa colonne par demies-brigades, l'une sur la grand route et la rive droite de la Meurthe, l'autre par Étival et Biarville, sur la rive gauche et le plateau de La Bourgonce.

2 Le fusil Chassepot, du nom de son inventeur, Antoine Chassepot, contrôleur d'armes à Châtellerault, fut en service de 1866 à 1874. Il se distinguait par l'aiguille qui percutait une amorce au culot de la cartouche et surtout, par sa culasse mobile qui introduisait la cartouche dans le canon.

Mais pour l'heure règne un brouillard à couper au couteau et les deux armées cheminent l'une vers l'autre sans se voir. Les premières reconnaissances ne leur ont pas permis de mesurer l'importance des forces en présence. Les bataillons des Deux-Sèvres sont à mi-chemin de Saint-Rémy, à hauteur de la ferme du Hanet n'iront pas plus loin. Le brouillard se dissipe brusquement sous un soleil radieux, la journée sera l'une des plus belles de la saison. Allemands et Français prennent soudain conscience de la situation et le général Degenfeld, qui ne croit qu'à une échauffourée, passe à l'attaque.

Un front s'établit aussitôt du Han à La Salle et Nompatelize. Canonnés par les Allemands, les villages brûlent. Mais les attaques allemandes, réduites aux forces d'une demie-brigade, se brisent sur les défenseurs. A midi, les Français ont pris l'avantage du fait de leur supériorité numérique. Les tirs ont cessé. L'artillerie allemande a été réduite au silence. La troupe malmenée, à court de munitions, se terre. Fatigués, ignorant tout du reste des forces allemandes, les Français prennent un moment de repos, ils n'exploitent pas leur succès, ne contre-attaquent pas. Ce répit donne aux Allemands le temps de rameuter leurs réserves de Raon et l'autre demie-brigade qui avance sur la rive droite sans s'inquiéter de ce qu'elle a pris pour une escarmouche. Avec l'arrivée de ces troupes fraîches qui lancent des assauts méthodiques contre les Français à bout de force, la partie est perdue d'avance. Les Allemands s'emparent de la ferme du Han et sans égard pour les blessés qui l'encombrent, l'incendient, du moins est-ce la version du temps où l'accent est mis sur les atrocités de l'ennemi. Ils délogent les Français de La Salle et Nompatelize. La résistance est farouche, admirable même de la part de ces troupes inexpérimentées, mais vaine. Sur les croupes des Petit et Grand Jumeaux, juste à l'est de La Bourgonce, où s'accrochent les derniers combattants, la végétation est hachée par la mitraille. Vers cinq heures du soir, un combat d'arrière-garde tente de protéger autour de La Bourgonce la retraite des Français dans le massif de Mortagne qu'ils franchiront pendant la nuit. La bataille de La Bourgonce est une défaite qui réduit à néant l'ambition d'aller faire sauter le tunnel de Lutzelbourg.

Les pertes sont mal connues. La statistique n'étant pas le fort des rapporteurs de l'époque, il est impossible de déterminer précisément le nombre des hommes mis hors de combat au cours de cette journée.

Une moyenne donne, chez les Allemands, plus de vingt officiers et de 300 à 400 tués ou blessés ; chez les Français, une vingtaine d'officiers également, dont le général Dupré lui-même, atteint à la face, et des pertes pouvant atteindre de 700 à 900 tués, blessés ou disparus et environ 600 prisonniers. Un détail effarant donne une idée de l'état d'impréparation de l'armée française en 1870. Alors qu'il était interdit aux Allemands valides de s'occuper des morts et des blessés dont se chargeait un corps spécial d'ambulanciers, les 9.000 combattants français de La Bourgonce ne disposaient que de quelques médecins mais d'aucune ambulance, aucun service de santé. Un nombre infime de blessés furent évacués dans des conditions indescriptibles sur la paille de quelques chars à bœufs réquisitionnés in extremis. Dans ces conditions, la plus grande partie des blessés alla grossir le nombre des morts.

Le seul chiffre fiable concerne les Mobiles des Deux-Sèvres : 97 tués.

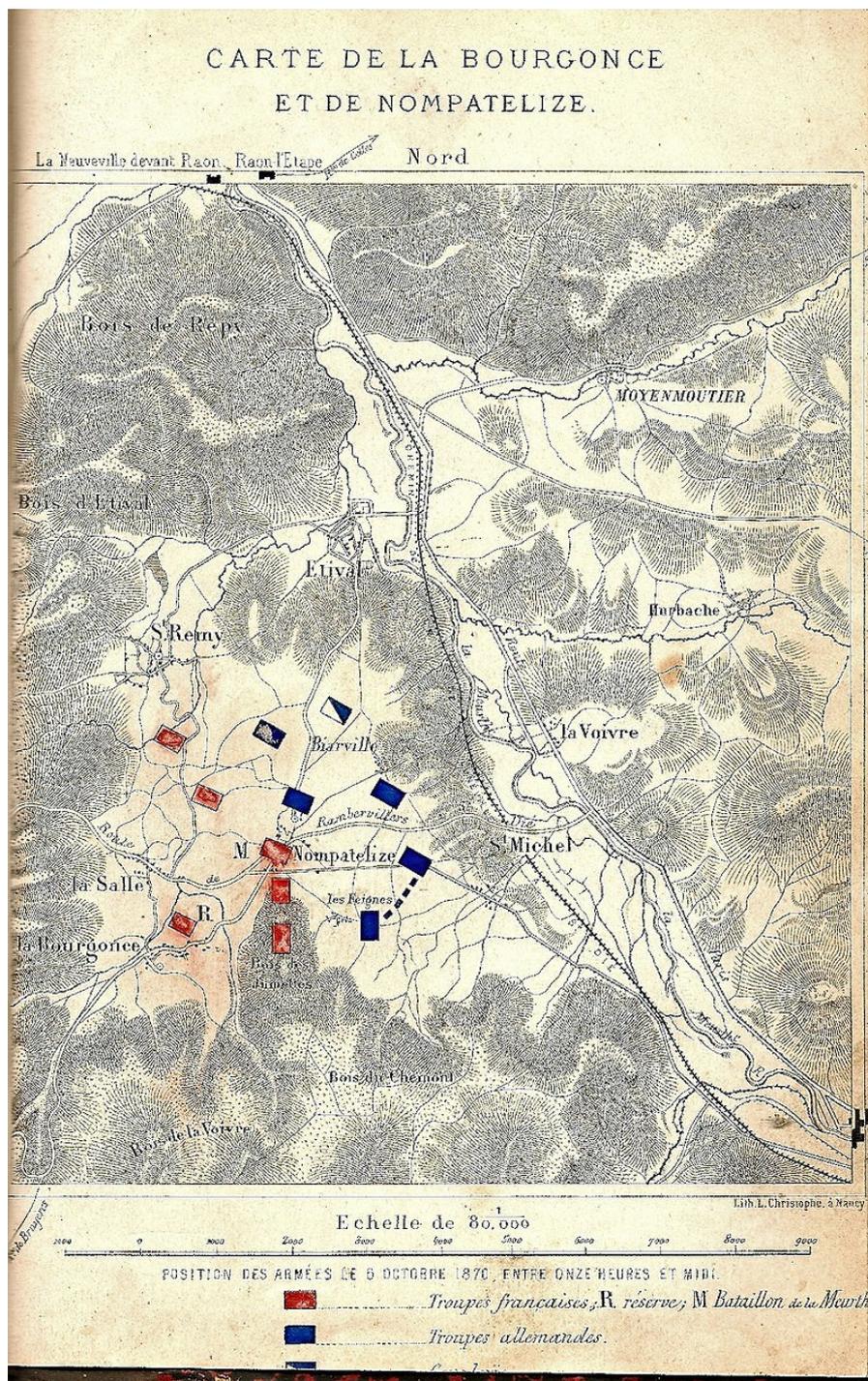
Leurs noms figurent sur le monument à leur mémoire élevé dans le village de Saint-Rémy.

Jean Travers
Adhérent n° 294

LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS

La carte ci-dessous permet de reconnaître le champ de bataille sur les bords de la Meurthe entre Etival et Saint Dié, de Saint Rémy, la Salle et la Bourgonce à l'ouest, Nompatelize et Biarville à l'est.

L



https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Nompatelize

Merci, M. Travers de nous permettre par votre travail, de revisiter notre histoire générale et ses particularités locales.

40^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA BOURGONCE

(liste complète conservée aux AD 79 sous la cote R 165)

1870-1910

Ici reposit	E. COICHON	A. VIVIER	P. GOUCHON
Bataillon des Deux-Sèvres	-	-	P. ARNAUD
D. BELOT Lieutenant	J. GUINFOLEAU	LETOURNEUR Lieutenant des	-
LE BEDEL sous-lieutenant	F. MARCHE	Frantireurs de Neuilly	F. BONNEAU
A. AUDOUARD Sergent	E. METAIS	LE GOASTER J.	L. NOUVEAU
P. MOULIN Caporal	P. NOCOUET	----	M. BONNAIRIER
P. BEGUIER	A. OUAUVIN	Ici reposit	J. M. BOUTIN
V. BONNET	A. RAVARD	Bataillon des Deux-Sèvres	A. BOUVREAU
L. BOUQUET	F. ROULET	F. CHAUVIN	C. ORGEAU
P. CAIL	L. ROUSSEAU	E. BENOIT	C. DESSAULT
A. DUBOIS	P. SAPIN	P. GEOFFROY	
P. DUBREUIL	D. THIBAUDEAU	L. MONNET	
L. FAZILLAS	D. TRAVERS	D. LIEAU	
		E. RICHARD	

Sous la cote R 165 aux Archives départementales des Deux-Sèvres, nous avons retrouvé une liste de 24 noms, puis nous avons étendu notre recherche aux dossiers par commune regroupés sous l'intitulé « Enquêtes par communes des militaires décédés au cours de la guerre 1870 – 1871 ». Nous avons passé en revue les classes 1867, 1868 et 1869 de garde mobiles pour les Deux-Sèvres et la Vienne. Pour les classes antérieures, nous avons consulté les tables décennales de la commune indiquée dans le dossier, sans succès parfois. Certains sont inscrits sur le monument aux morts, alors qu'ils n'y ont été que blessés, d'autres sont morts ou disparus et n'y figurent pas, ce qui témoigne bien de la difficulté à retrouver, identifier et dénombrer les victimes.

GARDES MOBILES IDENTIFIES

comme étant décédés, disparus ou blessés à la Bourgonce

En feuilletant cette liste vous trouverez des cartes qui permettent de reconnaître le champ de bataille du 6 octobre 1870, (à 9H00, 13H30, et 15H00), nous sommes sur les bords de la Meurthe entre Etival et Saint Dié, de Saint-Rémy, la Salle et la Bourgonce à l'ouest, Nompattelize et Biarville à l'est, aux Jumeaux par où s'effectua la retraite au sud. Source des cartes : <http://projetbabel.org/vosgien/bataillebourgonce;htm>

+ **ARNEAUD Paul Maixent**, cultivateur. Fiche matricule 5326 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 233/355. Il est né le 10 janvier 1848 à Saint Maixent de Beugné, fils de François & Suzanne PIPET, domiciliés à Saint-Maixent-de-Beugné. Paul ARNEAUD appartenait au 3^{ème} bataillon – 3^{ème} compagnie et on le dit « disparu bataille de la Bourgonce le 6 octobre 1870 ».

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain clair, yeux bleus, front haut, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage rond, teint coloré, taille 1,740, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **AUDOUARD Auguste**, sergent. Né le 26 avril 1849 à Luzay, fils de François & Marie BOUCHAULT. Sa fiche matricule 6047 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 90/372, nous apprend que « *suivant le témoignage de quelques camarades, il aurait été tué à la Bourgonce, en battant en retraite en traversant un champ de pommes de terre. Il aurait été frappé par un boulet et mort sur le champ. Ce sont tous les renseignements qu'on puisse donner* ». Une lettre du maire de Bressuire du 11 août 1876, confirme qu'il est mort le 6 octobre 1870 à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front large, nez long, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,700, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **AUREREAU Augustin Henri**, cultivateur, garde mobile. Fiche matricule 3675 – classe 1867 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 198/316. Né le 19 février 1847 à Boismé, fils de René & Marie-Aimée BAUDIN, domiciliés à Breuil-Chaussée. Augustin appartenait au 1^{er} bataillon - 2^{ème} compagnie et il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. Il est décédé à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux roux, front couvert, nez moyen, bouche petite, menton rond, visage rond, teint coloré, taille 1,600, degré d'instruction 0.

Pas inscrit

+ **BARON Jean** appartenait au bataillon des Deux-Sèvres, selon Monsieur le Maire de Béceleuf, et serait disparu au combat de la Bourgonce sans que l'on ait su ce qu'il était advenu. Sa fiche matricule n° 7133 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 257/372 est plus précise. Elle nous apprend qu'il est né le 12 novembre 1849 à Niort de parents inconnus. Il exerçait la profession de cultivateur et résidait à Béceleuf. Jean a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et il est décédé le 6 octobre 1870.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils bruns, yeux gris, front haut, nez mince, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,590, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **BADIN Élie**. Une lettre de Monsieur le Maire de Saint-Martin-de-Bernegoue nous dit qu'il était garde mobile et qu'il est disparu à la bataille de la Bourgonce. Sa fiche matricule 7420 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 327/372, est plus précise. Elle nous apprend qu'Élie est né le 1^{er} mars 1849 à Beaussais, fils de Pierre & Julienne GIRAUD, domiciliés à Saint-Martin-de-Bernegoue. Élie appartenait au 3^{ème} bataillon – 3^{ème} compagnie, il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. Il est disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils bruns, yeux gris roux, front découvert, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage large, teint coloré, taille 1,760, niveau d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **BELOT Edmond**, lieutenant, clerk de notaire, est né le 19 octobre 1849 à Thouars, fils de André & Félicité Pauline GUERIN. Sa fiche matricule 6020 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 83/372, nous apprend qu'il appartenait au 3^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie, puis au 2^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie et qu'il a été « tué à l'ennemi, à la bataille de la Bourgonce le 6 octobre 1870 ». Une

lettre de Monsieur le Maire de Bressuire du 11 août 1876 confirme cette information. Le dossier d'enquête de la commune de Thouars nous dit qu'Edmond a été tué à Saint-Rémy le 6 octobre 1870 et qu'il appartenait au bataillon des Deux-Sèvres.

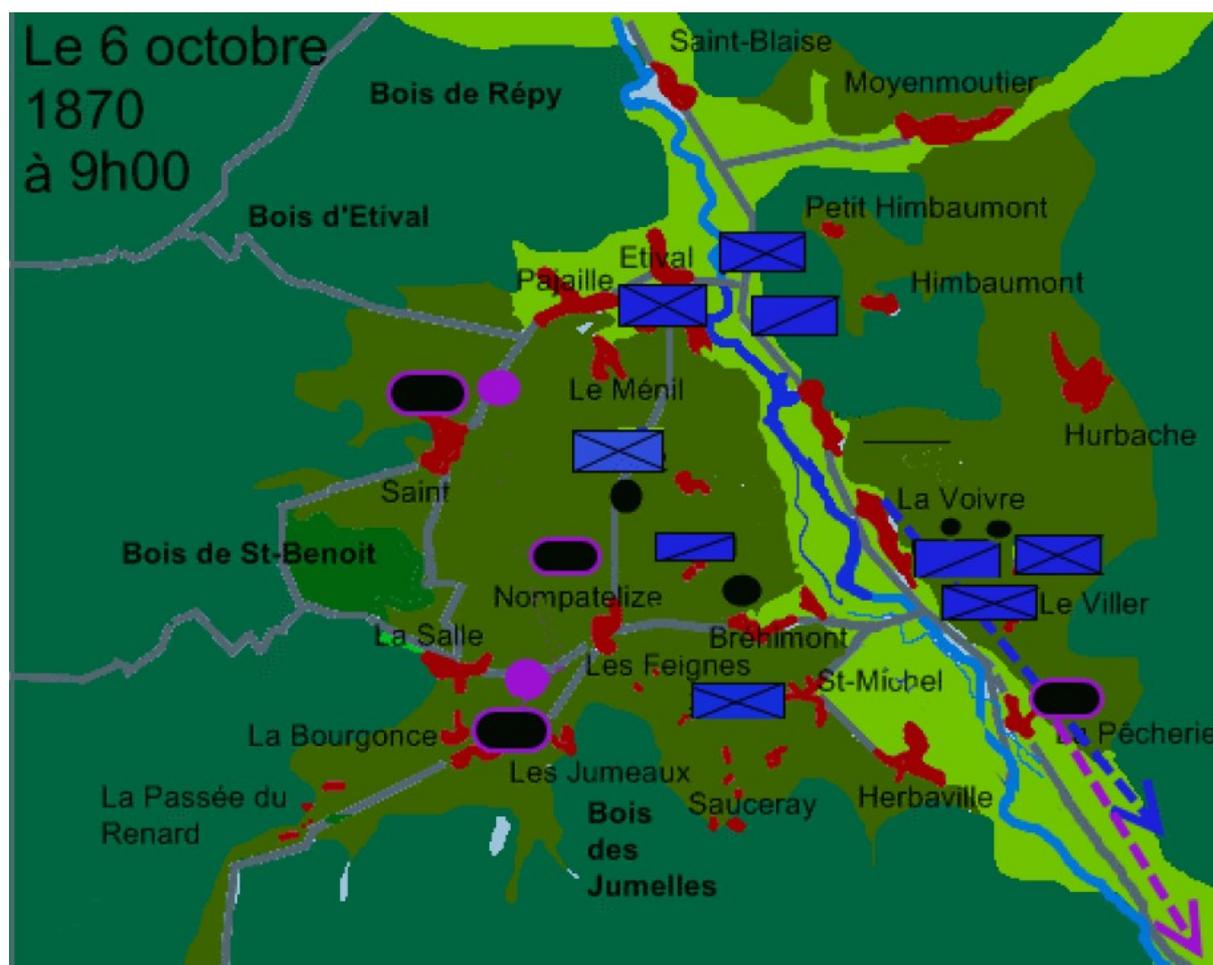
Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain clair, yeux gris roux, front rond, nez long et menu, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair, possède une cicatrice sur le front et mesure 1,630 m. Son degré d'instruction est quantifié à 1-2.

Inscrit

BENOIT Émile, cordier. Sa fiche matricule 5437 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 260/355 nous apprend qu'il est né le 10 mai 1848 à Niort, fils de François André & Renée Thérèse SARRAZIN. Nommé caporal le 16 août 1870, il appartenait au 3^{ème} bataillon – 6^{ème} compagnie. Il fut « blessé d'un coup de feu qui lui a traversé le côté droit, le 6 octobre 1870 à la bataille de la Bourgonce ». Un certificat d'origine de blessure du 11 décembre 1875 a été produit le 23 juin 1878. On sait de plus qu'il a accompli deux périodes d'exercice, soit du 1er au 28 septembre 1876 et du 5 au 17 avril 1880. Il n'est donc pas mort à la Bourgonce. Pourtant, son nom figure sur le monument aux morts de Saint-Rémy.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux roux, front découvert, nez long, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale, teint clair, taille 1,660, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit



+ **BODIN Alexandre.** Sa fiche matricule 6747 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 161/372, nous apprend qu'il est né le 22 janvier 1849 à Secondigny, fils de Victor & Joséphine BERTON. Alexandre était étudiant en médecine. Il appartenait au 2^{ème} bataillon – 7^{ème} compagnie, a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et il est décédé à Saint-Dié le 18 octobre 1870, à l'hôpital où il avait été admis en tant que blessé.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux roux, front rond, nez gros, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,660, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **BONNAIRIER Moïse Omer.** Sa fiche matricule 4459 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 99/355 nous apprend qu'il est né le 19 février 1848 à Irais, fils d'Antoine & Marie JOUNAULT. En tant que garde mobile, il appartenait au 1^{er} bataillon – 6^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu à l'armée de l'est le à la Bourgonce. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bleus, front haut, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint coloré, une cicatrice au coin de l'œil gauche, taille 1,600, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **BONNEAU Paul Eugène** est né le 7 janvier 1849 à Airvault, fils de Joseph Alexandre, médecin vétérinaire et de Ludivine Émilie DROUHET. (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 160/199). Disparu devant l'ennemi le 6 octobre 1870 à la Bourgonce, sa fiche matricule 6094 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 101/372, nous apprend qu'il est commis marchand lorsqu'il est incorporé au 1^{er} bataillon – 6^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit disparu le 6 octobre 1870.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux gris, front découvert, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair, taille 1,700, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **BOUQUET Louis,** garde mobile. Originaire de Chizé. une lettre du sous préfet de Melle du 11 août 1871, donne les indications suivantes : « Considéré mort, parce qu'il assistait à l'action [de la Bourgonce] et qu'il n'a pas reparu ». Le dossier d'enquête de la commune de Chizé, précise qu'il est décédé le 6 octobre 1870 à la Bourgonce et qu'il appartenait au 9^{ème} régiment de chasseurs à pied. Sa fiche matricule 4670 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 4/89 nous indique qu'il est né le 30 janvier 1848 à Villiers-sous-Chizé, fils de Louis & Françoise Roze GAILLARD. Il appartenait au 2^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et il est précisé « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux roux, front découvert, nez droit, bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint coloré, cultivateur, taille 1,670, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **BOUTIN Jean Henri Aimé** disparu à la Bourgonce le 6 octobre 1870. Il était caporal à la 7^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon du 47^{ème} régiment de marche – Garde mobile. Né le 15 juillet 1849 à Azay-sur-Thouet, fils de Jean, tisserand et Marie ANDREVIN. (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 126/157). Sa fiche matricule 6765 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 165/372 nous apprend qu'il résidait à Saint-Pardoux. Il était domestique et il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 au combat de la Bourgonce. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux gris, front haut, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,700, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **BUREAU Victor**. Le dossier d'enquête de la commune de Rigné, nous dit : garde mobile + à la bataille de la Bourgonce. Sa fiche matricule 4423 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 90/355 nous apprend que Jules Omer Victor BUREAU est né le 8 janvier 1848 à Moutiers [sous-Argenton], fils d'Antoine Alexis Jacques & Victoire POIGNANT, domiciliés à Rigné. Victor est cultivateur. Il est affecté au 1^{er} bataillon – 5^{ème} compagnie en tant que garde mobile. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « signalé par la gendarmerie comme disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce (Vosges). »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front haut, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint coloré, cicatrice sur le front, taille 1,680 m, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **CAIL Pierre**, cultivateur, Né le 6 octobre 1848 à Brioux-sur-Boutonne, fils de Pierre, propriétaire et de Madeleine MICHEAU (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 55/167) garde mobile. Sa fiche matricule 4689 est conservée aux Archives départementales de la Vienne. Elle nous apprend qu'il appartenait au 2^{ème} bataillon, 1^{ère} compagnie, qu'il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et précise qu'il est décédé à la Bourgonce le 6 Octobre 1870.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front étroit, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,650, Niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **CHARRON François Joseph**. Le dossier d'enquête de la commune de Saint-Aubin-de-Baubigné indique qu'il est disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce et qu'il appartenait à la classe 1869. Sa fiche matricule 5963 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 60/372, nous indique que François Joseph CHARRON, cultivateur, est né le 16 juillet 1849 à Saint-Aubin-de-Baubigné, fils de François, Joseph Pierre & Marie Anastasie GIRARD, domiciliés à Saint-Aubin-de-Baubigné. Il est affecté au 1^{er} bataillon – 4^{ème} compagnie en tant que garde mobile. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et il est confirmé qu'il est « disparu à la Bourgonce le 6 octobre 1870. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front découvert, nez moyen, bouche petite, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,670, degré d'instruction non précisé.

Pas inscrit

DESSAULT Charles Célestin. Sa fiche matricule 5052 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 164/355 nous apprend qu'il est né le 2 avril 1848 à Saint-Aubin-le-Cloud, fils de René & feu Marie GUEDON. Alors qu'il est cultivateur, il est incorporé au 2^{ème} bataillon de gardes mobiles – 7^{ème} compagnie. Sa fiche précise également qu'il a été « blessé au combat de la Bourgonce », mais il n'y est pas mort puisqu'il a accompli une période d'exercice au 20^{ème} régiment d'artillerie, du 2 au 28 septembre 1876 et enfin qu'il a été réformé avec congé n° 1, le 12 avril 1877. Pourtant, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Rémy.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front couvert, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovalin, teint coloré, cicatrice sur le front, taille 1,760, niveau

d'instruction 0.

Inscrit

DUBOIS Alexandre. Garde mobile originaire de François. Une lettre du maire de François indique qu'il fait partie des victimes de la Bourgonce avec DUBREUIL. Sa fiche matricule 5249 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 213/355 nous indique qu'il est né le 27 octobre 1848 à Breloux, fils de Louis & Marie POUPET, résidant à Breloux. Il était horloger. S'il a bien fait la campagne de 1870-1871 contre l'Allemagne et appartenait au 3^{ème} Bataillon – 2^{ème} compagnie, section d'infirmier stationnée à Tours, sa fiche ne mentionne ni blessure, ni disparition, ni décès. Elle précise en revanche, qu'il est décédé à Sanxay (86) le 1^{er} mars 1887. Alexandre DUBOIS, n'est donc pas mort à la Bourgonce pourtant son nom figure sur le monument aux morts de Saint Rémy.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils blonds, yeux roux, front haut, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint clair, taille 1,570, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **DUBOIS Jacques.** Sa fiche matricule 5215 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 205/355 nous dit qu'il est né le 18 octobre 1848 à François, de François & Louise MARCHE. Il est cultivateur affecté en tant que garde mobile, au 3^{ème} Bataillon – 2^{ème} compagnie, a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et il est « disparu le 6 octobre 1870 à la bataille de la Bourgonce – Renseignements donnés par ses camarades de combat. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châains, yeux roux, front haut, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage rond, teint coloré, cicatrice au-dessus du sourcil droit, taille 1,730, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **DUBREUIL Pierre,** garde mobile. Une lettre du maire de François nous indique qu'il est originaire de François et fait partie des victimes de la Bourgonce avec DUBOIS. La fiche matricule 5239 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 211/355 nous dit qu'il est né le 11 octobre 1848 à Chauray, fils de François & Suzanne BOURREAU, domiciliés à François. Pierre est cultivateur lorsqu'il est incorporé en tant que garde mobile au 3^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie. Il a fait la campagne de 1870-1871 contre l'Allemagne. La fiche confirme qu'il est « décédé le 6 octobre 1870 au combat de la Bourgonce » et précise qu'un acte de disparition a été adressé à Monsieur le ministre de la Guerre le 26 avril 1875.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux gris, front haut, nez petit, bouche petite, menton rond, visage plein, teint coloré, 2 cicatrices sur le front, taille 1,670, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **DURIVault Henri,** garde mobile. Originaire d'Aigonnay, né le 11 mai 1848 à Aigonnay, fils de Pierre, cultivateur et de Louise GIRAULT. On le dit disparu pendant la guerre, mais Monsieur le Maire d'Aigonnay précise dans sa lettre : « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce ». Sa fiche matricule 4740 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 21/89 nous donne d'autres précisions : cultivateur, affecté au 2^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie, il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et confirme qu'il est disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils chatain foncé, yeux roux, front haut, nez large, bouche moyenne, menton à fossettes, visage plein, teint coloré, taille 1,690, niveau

d'instruction 1-2.

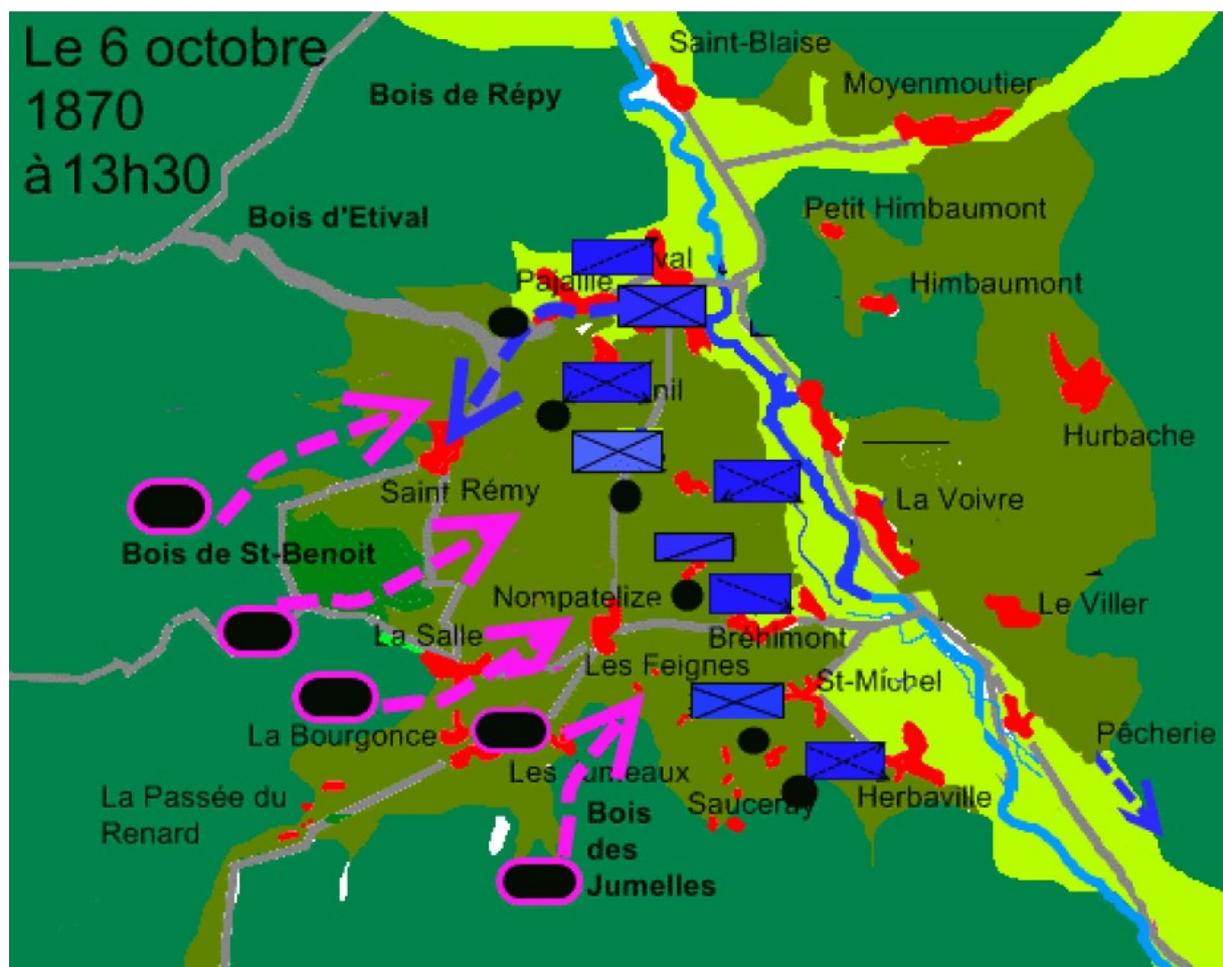
Pas inscrit

+ **FAZILLAS Louis**. Garde mobile originaire de Cherveux. Une lettre du maire de Cherveux datée du 25 juillet 1876 nous apprend qu'il est disparu à la bataille de la Bourgonce et n'a jamais reparu. Ses camarades ont dit qu'ils l'avaient vu blessé et renversé par terre.

Sa fiche matricule 7083 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79 nous apprend qu'il était tailleur de pierre, né le 3 octobre 1849 à Cherveux, fils de François et Françoise GAULTIER, qu'il était affecté au 3^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie et qu'il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et donne la mention « disparu le... »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux bleus, front rond, nez fort, bouche petite, menton rond, visage ovale, teint brun, marque particulière : petite vérole, taille 1,630, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit



+ **GAUVIN André**. Garde mobile originaire de Villiers-sur-Chizé. Cultivateur, né le 17 août 1847 à Villiers-sur-Chizé, fils de Jean & Anne BOUTEILLER. Sa fiche matricule 3030 – classe 1867 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 57/72 nous apprend qu'il appartenait au 2^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie et précise « disparu le 8 octobre 1870 à la Bourgonce »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bruns, front découvert, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, cultivateur, taille 1,690,

degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **GEOFFROY Pierre André**. Né le 1^{er} juin 1849 à Prahecq, demeurant à Sainte-Blandine, fils de Jean & Marie MOREAU domiciliés à Mougou. Sa fiche matricule 6440 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 30/106 nous apprend qu'il appartenait au 2^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie, qu'il a fait la campagne de 1870-1871 contre l'Allemagne et qu'il est décédé à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils bruns, yeux roux, front couvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair, cultivateur, taille 1,630 degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **GOICHON Édouard Alexandre**. Une lettre de Monsieur le Maire de Saint-Maxire du 27 juillet 1876 nous dit qu'il est né le 27 mars 1848 à Saint-Maxire (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 108/205), fils d'Alexandre Jacques, cultivateur et de Louise POPLINEAU. Il fut pris et mutilé par les Prussiens et est décédé à l'hospice de Raon-l'Étape (Vosges) le 25 octobre 1870. Sa fiche matricule 5374 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 245/355 nous apprend que lors du tirage au sort, il fut d'abord remplacé le 25 mars 1870, mais tout de même incorporé en tant que garde mobile au 3^{ème} bataillon – 7^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit décédé à la Bourgonce avec deux dates de décès : soit le 6, soit le 24 octobre 1870. Il est probable qu'il y fut blessé puis transporté à l'hospice de Raon-l'Étape (Vosges) où il est décédé le 24 octobre 1870.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front découvert, nez large, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,670, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **GOICHON Pierre Lucien**. Sa fiche matricule 7121 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 254/372 précise qu'il est né le 17 janvier 1869 au Beugnon, fils de feu Pierre René & Victoire GOICHON, domiciliés au Beugnon. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 3^{ème} bataillon – 3^{ème} compagnie et il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce – rayé le 15 octobre 1873 – acte adressé au ministère le 11 octobre 1873. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux roux, front rond, nez mince, bouche béante, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,600, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **GUICHARD Jean**, engagé volontaire. Classe 1864, décédé à la Bourgonce, son acte de naissance précise qu'il est né le 19 octobre 1844 à Asnières, fils de Jacques, cultivateur et de Louise MELIN. En marge de son acte de naissance (Archives départementales 79, vue 56/133), il est précisé que Jean GUICHARD était curé de Cognac en 1862.

Pas inscrit

+ **GUILLAUME Alfred Valéry**. Sa fiche matricule 7149 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 261/372 nous dit qu'il est né le 10 décembre 1849 à Orléans (Loiret), fils de Louis François & Joséphine LORION, domiciliés à Coulonges. Alors qu'il est employé de chemin de fer, il est incorporé en tant que garde mobile au 3^{ème} bataillon – 3^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce (Vosges). »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux gris, front découvert, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair, taille 1,650, degré d'instruction 1-2.
Pas inscrit

+ **GUINFOLEAU Jean.** Garde mobile de Saint-Aubin-le-Cloud, né le 6 février 1848 à Fénergy, fils de Jean, bordier & Marie-Anne GOYVAULT (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 48/132). Selon la lettre de Monsieur le Maire de Saint-Aubin-le-Cloud du 1^{er} août 1876, il serait décédé le 20 octobre 1870 à l'ambulance de Raon-l'Étape (Vosges) à 24 ans (État civil de Raon-l'Étape, vue 23/30). Le dossier d'enquête de la commune de Fénergy confirme la date et le lieu de décès. Sa fiche matricule 5055 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86 nous apprend que les parents sont domiciliés à Saint-Aubin-le-Cloud. Il est cultivateur et aurait été remplacé le 5 avril, mais finalement incorporé au 2^{ème} bataillon – 7^{ème} compagnie en tant que garde mobile. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. Il est décédé à Raon-l'Étape (Vosges) le 21 Octobre 1870.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils roux, yeux bleus, front couvert, nez moyen, bouche moyenne, menton à fossettes, visage ovale, teint clair, taille 1,580. Degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **JEANFILS Isidor.** Sa fiche matricule 4961 – classe 1868– ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 76/89 nous dit qu'il est né le 15 mars 1848 à Limalonges, de Jean & Jeanne SERIN, domiciliés à Limalonges. Cultivateur, Isidor est incorporé en tant que garde mobile au 2^{ème} bataillon – 6^{ème} Compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et on le dit « disparu le 6 octobre 1870 au combat de la Bourgonce (Vosges). »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux gris roux, front couvert, nez petit, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,600, degré d'instruction 0.
Pas inscrit

+ **LE BEDEL Ernest Eugène,** sous-lieutenant. Employé des contributions indirectes, il est né le 24 avril 1848 à Napoléon (Vendée), domicilié à Parthenay, célibataire (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 85, vue 45/396), fils d'Eugène LE BEDEL, 25 ans, premier commis de Direction des Contributions Indirectes, demeurant rue Royale (Inspecteur des Contributions indirectes à Niort, puis sous-directeur à Parthenay) et de Adèle LEPLAT DUPLESSIS. Sa fiche matricule 5496 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 275/355 nous apprend qu'il a été nommé sous-lieutenant le 22 août 1870 au 3^{ème} bataillon de la mobile des Deux-Sèvres, commandant la subdivision des Deux-Sèvres. Il a effectué la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. Blessé au combat de la Bourgonce le 6 octobre 1870, il est décédé des suites de ses blessures le 3 novembre 1870 à Raon-l'Étape (Vosges). Il était âgé de 22 ans (État civil Raon-l'Étape, vue 29/30).

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint coloré, taille 1,590, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **MARCHE Jacques.** Sa fiche matricule 4739 – classe 1868– ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 21/89, nous apprend qu'il est né le 4 février 1848 à Celles-sur-Belle, fils de Louis & feu Suzanne LAIDET, domiciliés à Celles-sur-Belle. Jacques est cultivateur lorsqu'il est incorporé en tant que garde mobile au 2^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et on le

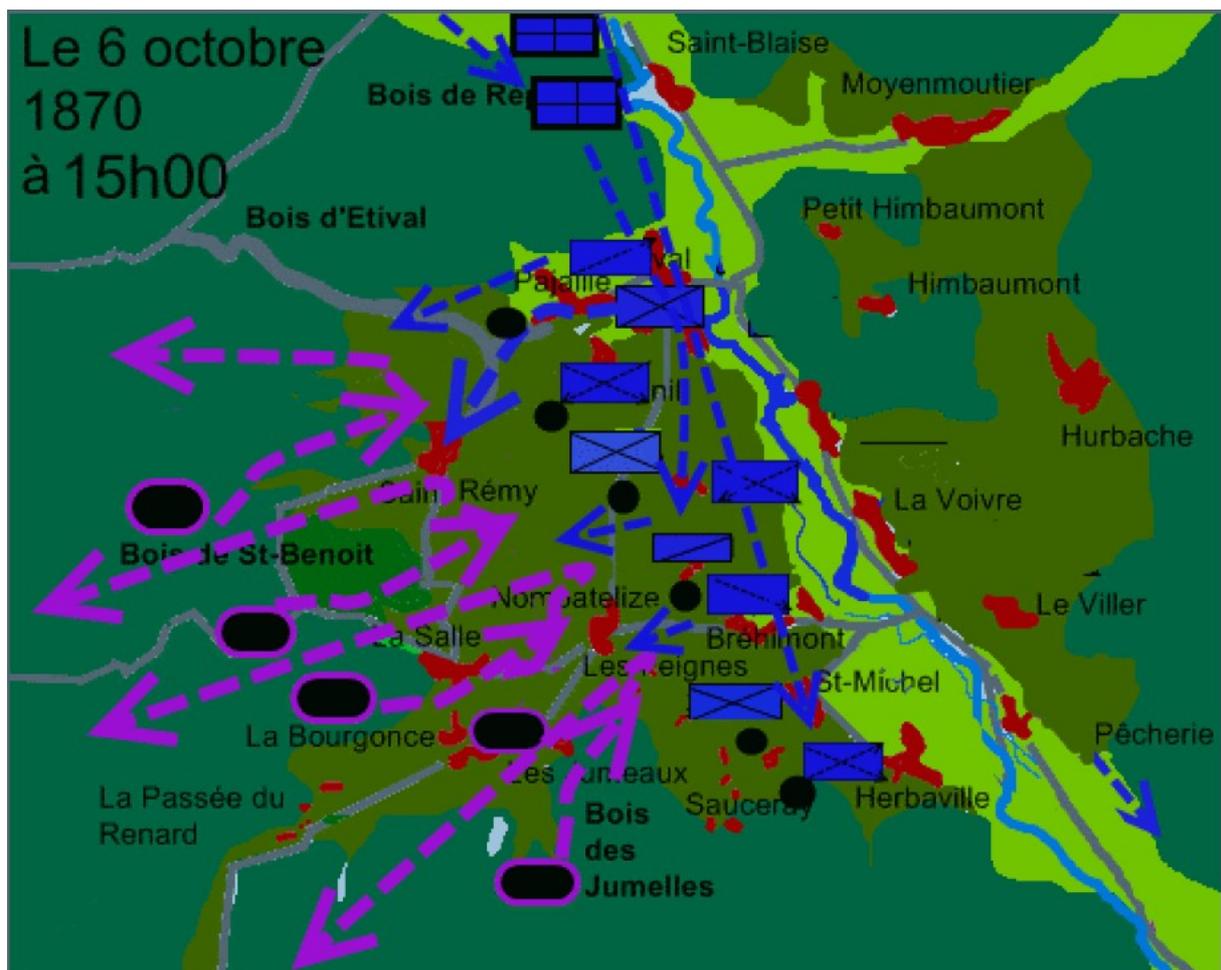
dit « disparu le 6 octobre 1870 à l'armée, puis disparu au combat de la Bourgonce (Vosges), le 6 octobre 1870. Avis adressé aux parents par le ministre, certifié par la gendarmerie de Celles. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux gris bleu, front large, nez moyen, bouche petite, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,580, degré d'instruction 1-2.
Pas inscrit

+ **METAIS Élie**. Il est né le 10 novembre 1847 à Marnes (naissance gémellaire), fils de François, journalier et de Marie GIVELET. Selon une lettre de Monsieur le Maire, Élie était soldat de la mobile disparu à la Bourgonce. Toujours selon Monsieur le Maire, « ses camarades l'ont vu faire le coup de feu dans un jardin pendant l'action et ne l'ont plus retrouvé parmi eux après le combat. On ne l'a point revu depuis. » Sa fiche matricule 3885 – classe 1867 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 250/316 précise qu'il était cultivateur, lorsqu'il a été incorporé en tant que garde mobile au 1^{er} bataillon – 6^{ème} compagnie. Il a fait la campagne contre l'Allemagne et on le dit : « disparu à l'armée de l'est. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux bleus, front couvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,640, degré d'instruction 0.

Inscrit



+ **MOREAU Émile**. Il est né le 15 octobre 1848 à Châtillon-sur-Sèvre, fils d'Auguste Stanislas, propriétaire et de Constance Jeanne YVON, domiciliés à Châtillon-sur-Sèvre. Sa fiche matricule 5627 –

classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 308/355 indique qu'il aurait été remplacé le 14 août, mais en réalité, il est incorporé en tant qu'aide-major au 1^{er} bataillon des Deux-Sèvres – 4^{ème} compagnie, il est alors étudiant en médecine. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « tué le 6 octobre 1870 au combat de la Bourgonce, avec une précision : mort le 7 octobre 1870. »

Sa description physique est la suivante : «cheveux et sourcils châtain, yeux roux, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint coloré, taille 1,690, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **MOUCHARD Pierre.** Sa fiche matricule 4253 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 47-355 nous dit qu'il est né le 10 novembre 1848 à Pouzauges, de Dominique & feu Marie BROSSARD, domiciliés à Cerizay. Il est tailleur de pierres lorsqu'il est incorporé au 1^{er} bataillon - 3^{ème} compagnie. Nommé caporal le 16 août 1870, il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et on le dit « disparu au combat de la Bourgonce, le 6 octobre 1870. Procès verbal de gendarmerie de Cerizay n° 24 constatant le décès. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1.640, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **MOULIN Prosper.** Né le 30 janvier 1847 à Villiers sur Chizé (vue 44/95), il est le fils de Pierre, tisserand, et Marie BIAY. Sa fiche matricule 3032 – classe 1867– ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 57/72 nous apprend qu'il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et on le dit « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux bleus, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,640, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **NOUVEAU Louis.** Sa fiche matricule 4773 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 29/89 nous dit qu'il est né le 2 juillet 1848 à Loizé, de Pierre & Marie DANIAUD domiciliés à Loizé. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} bataillon – 1^{ère} compagnie en tant que garde mobile. Louis a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu à la Bourgonce le 6 octobre 1870 – procès verbal de gendarmerie de Chef-Boutonne n° 11 constatant la disparition. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris roux, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton à fossettes, visage large, teint clair, taille 1,670, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **PERREAU Charles.** Sa fiche matricule 6791 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 172/372 nous dit qu'il est né le 24 décembre 1849 à Largeasse de François & Marie CLISSON. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} bataillon – 7^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne et on le dit « décédé à l'hôpital de Saint-Dié (Vosges), le 14 octobre 1870 où il avait été admis en tant que blessé. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front rond, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint clair, taille 1,730.

Pas inscrit

+ **POITIERS Pierre**. Sa fiche matricule 5876 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 49/372 nous dit qu'il est né le 14 octobre 1849 à Cerizay, de feu Félix & Louise AUDEBRAND, domiciliés à Saint-André-sur-Sèvre. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 1^{er} bataillon – 3^{ème} compagnie et il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 au combat de la Bourgonce – Procès verbal de gendarmerie de Cerizay n° 25, constatant la disparition. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils bruns, yeux roux, front haut, nez gros, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,640, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **PROUSTEAU François**. Sa fiche matricule 5544 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 287/355 nous dit qu'il est né à Nanteuil le 23 mars 1848, fils de Jean & + Louise POUPARD domiciliés à Nanteuil. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 3^{ème} bataillon – 8^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « blessé et décédé à la Bourgonce le 6 octobre 1870 puis rayé des contrôles le 6 février 1871 – Procès verbal de gendarmerie de Saint-Maixent n° 20 constatant la disparition. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux roux, front haut, nez large, bouche grande, menton rond, visage plein, teint coloré, taille 1,690, niveau d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **RAVARD Alexandre Firmin**. Il est né le 18 janvier 1848 au Beugnon, fils de Jacques, scieur de long et de Marie CHARTIER, domiciliés au Beugnon. La lettre de Monsieur le Maire du Beugnon du 8 août 1876, nous dit qu'il est décédé à la bataille de la Bourgonce. Sa fiche matricule 5320 – classe 1868 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 231/355 précise qu'il est cultivateur lorsqu'il est incorporé en tant que garde mobile, au 3^{ème} bataillon, 3^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce ».

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris bleu, front découvert, nez droit, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale, teint brun, taille 1,770, niveau d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **REGNIER (BEGUIER) Pierre Auguste**, garde mobile. Il est né le 15 septembre 1847 à Saint-André-sur-Sèvre, fils de Pierre & Roze BOUTET (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, acte 15, vue 93/324). Une lettre de Monsieur le Maire de Bressuire du 11 août 1876, nous apprend qu'il est décédé à Saint-Dié (Vosges), le 29 octobre 1870, des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. Sa fiche matricule 3535 – classe 1867 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 163/316 nous apprend qu'il appartenait au 1^{er} bataillon – 3^{ème} compagnie et qu'il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. Elle nous confirme qu'il est décédé à Saint-Dié (Vosges) le 29 octobre 1870 des suites de ses blessures.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux roux, front découvert, nez moyen, bouche grande, menton rond, visage large, teint clair, taille 1,680, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **RICHARD Emile.** Le dossier d'enquête de la commune de Frontenay nous dit qu'il était garde mobile au 47^{ème} de ligne et qu'il est disparu à la Bourgonce. Sa fiche matricule 7208 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 276/372 précise qu'il est né le 6 mars 1849 à Frontenay, de Pierre & Madeleine RICHARD, domiciliés à Frontenay. Il était charron lorsqu'il a été incorporé au 3^{ème} bataillon – 4^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce – procès verbal de gendarmerie de Frontenay n° 16 constatant la disparition. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux gris, front étroit, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,680, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **RICHARD Pierre,** garde mobile. Il est né le 26 septembre 1849 à Ardin, fils de Pierre & Marie Madeleine FAVREAU, décédé le 7 décembre 1870 à Ardin (vue 98/256). Sa fiche matricule 7141 nous apprend qu'il est affecté au 3^{ème} bataillon, 3^{ème} compagnie. Il est précisé qu'il a fait la campagne contre l'Allemagne, mais à part sa date de décès qui le laisse penser, rien ne permet de confirmer qu'il a été blessé à la bataille de la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris, front rond, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,650, niveau d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **ROUHAUT Pierre.** Né le 3 février 1849 à Couture-d'Argenson, fils de Salomon, maçon, & de Jeanne VERNOUX (vue 98/183). il est disparu à la Bourgonce le 6 octobre 1870. Garde mobile à la 1^{ère} compagnie – 2^{ème} bataillon. Sa fiche matricule 6508 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 47/106 précise qu'il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} Bataillon – 3^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit disparu le 6 octobre 1870 à la Bourgonce.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux roux, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,650, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ **ROULET François.** Né le 27 juillet 1849 à Fressines (vue 114/213), il est le fils de Jean, journalier & Françoise PASQUIER. Garde mobile, une lettre du sous-préfet de Melle du 11 août 1871 confirme qu'il est considéré mort parce qu'il assistait à l'action [de la Bourgonce] et qu'il n'a pas reparu. Sa fiche matricule 6408 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 22/106 confirme qu'il « est disparu à la Bourgonce le 6 octobre 1870 » et précise qu'il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} Bataillon – 2^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris, front haut, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,740, degré d'instruction 1-2.

Inscrit

+ **ROUSSEAU Louis, Victor.** Garde mobile, il est né le 21 octobre 1846 à Ardin, fils de Pierre Jean & Jeanne BAUDRIT. Supposé mort à la Bourgonce, il y a disparu. Le dossier enquête d'Ardin est plus précis puisqu'il indique : « disparu le 6 octobre 1870 près d'Épinal ». Les fiches matricules débutant par la classe 1867, il n'est pas possible d'en savoir plus.

Inscrit

+ **ROUVREAU Adolphe.** Sa fiche matricule 6763 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 165/372 nous dit qu'il est né le 26 février 1849 à Saint-Pardoux, fils de Bazille & Marie CHAIGNE,

domiciliés à Allonnes. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} bataillon – 7^{ème} puis 1^{ère} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870 au combat de la Burgonce. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils noirs, yeux gris roux, front haut, nez large, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,640, degré d'instruction 1-2.
Inscrit



Source : <http://www.laguerrede1870enimages.fr/page38.html>

+ **SAPIN Pierre**. Une lettre de Monsieur le Maire de Chantecorps du 1^{er} août 1876 nous dit qu'il est né le 26 avril 1849 à Vausseroux, fils de Pierre & Marie Geneviève DUBREUIL. Sa fiche matricule 6891 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 197/372 précise qu'il est domestique lorsqu'il est incorporé au 2^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie et qu'il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu le 6 octobre 1870. ».

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux gris, front fuyant, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun, taille 1,620, degré d'instruction 1-2.
Inscrit

+ **SAUQUET Augustin Henri**. Le dossier d'enquête de la commune de Germond nous dit qu'il était garde mobile et qu'il a disparu dans les Vosges le 6 octobre 1870. Sa fiche matricule 6986 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 220/372 nous apprend qu'il est né le 6 août 1849 à Allonnes, de Jacques & Marie BRELAY, domiciliés à Germond. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé

au 3^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie puis à la 6^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le porte simplement « disparu. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils roux, yeux gris, front rond, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair, taches de rousseurs, taille 1,670, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ THEBAULT Jacques. Le dossier d'enquête de la commune de Sepvret le dit garde mobile, décédé à Bruyères (Vosges) le 11 novembre 1870. Sa fiche matricule 2933 – classe 1867 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 86, vue 32/72 nous apprend qu'il est né le 24 septembre 1847 à Sepvret, fils de Louis & Madeleine THEBAULT. Il est cultivateur lorsqu'il est incorporé en tant que garde mobile, au 2^{ème} bataillon – 4^{ème} compagnie. Il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « décédé à l'hôpital de Bruyères (Vosges) le 11 novembre 1870. »

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain foncé, yeux gris, front découvert, nez large, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, taille 1,750, degré d'instruction 1-2.

Pas inscrit

+ THIBAUDEAU Daniel. Il est né le 6 mai 1849 à Augé, fils de Daniel & Madeleine FOUET. Garde mobile, une lettre de Monsieur le Maire d'Augé du 2 août 1871 confirme qu'il est disparu à la bataille de la Bourgonce. Sa fiche matricule 7078 – classe 1869 – ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 243/372 précise qu'il est domestique, lorsqu'il est incorporé au 3^{ème} bataillon – 2^{ème} compagnie et qu'il a fait la campagne 1870-1871 contre l'Allemagne. On le dit « disparu » sans autre précision.

Sa description physique est la suivante : cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front étroit, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré, marques particulières « rousseurs », taille 1,580. Le degré d'instruction n'est pas précisé.

Inscrit

+ TRAVERS Dieudonné. Garde mobile de Lusseray, né le 22 juillet 1845 à Périgné (79), fils de Pierre, cordier et de Marie LAMI (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 79, vue 27/194). Une lettre du sous-préfet de Melle du 11 août 1871 confirme qu'il est considéré mort parce qu'il assistait à l'action [de la Bourgonce] et qu'il n'a pas reparu. Le dossier d'enquête de la commune de Lusseray nous dit qu'il appartenait au 2^{ème} bataillon des Deux-Sèvres et qu'il est disparu au combat de la Bourgonce.

Inscrit

Recherches
Danièle Bizet-Billaudeau
Adhérente n°27

DEUX -SÉVRIENS VENUS SE MARIER EN CHARENTE-INFÉRIEURE

Relevés par des bénévoles dont Joëlle DESHOUX
Triés et saisis par René MACAUD



Notaire NAUDIN Vincent. Étude à La Rochelle 17.

- 3 E 2151. CM 08/05/1572.

ASMIRIAU ? Pierre de + Mery et **LOYAULT** Mathurine. ° Niort.

NICOLLAS Françoise de Antoine et **DAULBRY ?** Radégonde. La Rochelle 17.

- 3 E 2154. CM 08/05/1583 Protestant.

BAUDYER Daniel de + Pierre et **OCHIER ?** Marguerite. ° St-Maixent.

BIZOT Marie de Pierre et **COUSSEAU** Colette. La Rochelle 17.

- 3 E 2156. CM 20/08/1586.

BERNARD Jean de + Christophe et **XX** Perrine. ° St-Laurent-sur-Sèvre.

GUIBRY ? Marie (veuve **ROBLIN** René). La Rochelle 17.

- 3 E 2155. CM 21/10/1584.

BOUTEILLER Mathurin de + Savarit ? et **LENEUR ?** Simonne. ° Paizay-le-Tort.

BEZIAU Marguerite de Jacques et **CHEMINEAU** Valentine. St-Rogatien 17.

- 3 E 2155. CM 11/11/1584.

BRILLAUD Pierre. ° Frontenay-la-Battue.

GROLLIER Pierrynne. (veuve **RASCAUD** Antoine). La Rochelle 17.

- 3 E 2157. CM 01/06/1589.

BRISSEAU Pierre de + XX et **PASGNIER** Jeanne. ° Fors.

TAN? Florence de Joachim et **MORYNAUD** Marie. Mareuil-en-Poitou 85.

- 3 E 2154. CM 26/05/1583 Protestant.

BRUNET André de + Jean et **CHAUVEAU** Marguerite. ° St-Symphorien.

LEBEGUE Rouze de Hubert et **MALIGNE** Barbe. La Rochelle 17.

- 3 E 2154. CM 23/08/1583.

BRYNET Jean de Hugues et **POURDEAU** Jeanne. ° Ardin.

TOURNEUR Jeanne de Martin et **MERAN** Ysabeau. St-Sornin 17.

- 3 E 2154. Promesse 02/05/1583.

CHATILLOT Louis. Juille-en-Angoumois 16.

VINARD Louise. ° Bouin.

- 3 E 2150. CM 21/08/1570.

CHAUVELIER ? Claude. Archaudry ?

GABORIT Françoise (veuve **MIGOT** Lucas). ° Niort.

- 3 E 2156. CM 01/05/1586 Protestant.

DELABARRE Jean de Jean et **XX XX**. ° Rouan?

GUIGNAULT Rachel de Pierre et **MALYNEAU** Jeanne. La Rochelle 17.

- 3 E 2155. CM 25/10/1584 Protestant.

DESGRANGES Georges. La Rochelle 17.

LFAURIE Catherine (veuve **PALLIN** Jacques). ° Rouan?

- 3 E 2155. CM 03/11/1584.

DUGUE Louis de Louis et **BONNIN** Anne. ° Niort.

COCHET Marie de Pierre et **MARGNIT** Anne. La Rochelle 17.

- 3 E 2152. CM 25/04/1580.

FAUREAU François (veuf **CHASSEREAU** XX). St-Xandre 17.

NYCOLLAS Marie de Guillaume et + **XX XX** . ° Ardillaye-en-Poitou.

- 3 E 2152. CM 03/12/1580.

FAURIOU Jean de + Jean et + **XX** Jeanne. ° St-Symphorien.

GUILLENOT Hillaire de Etienne et **BRILLAUD** Guillemette. St-Xandre 17.

- 3 E 2155. CM 11/06/1584.

FAURIOU Louis de + Jean et + **XX** Jeanne. ° St-Florent.

CHEVILLON Catherine de Mathurin et **BCEUF** Berthomé. La Ronde 17.

- 3 E 2152. CM 12/05/1580.

FOUCAULT Jean de Pierre et **MARTIN** Catherine. Bournezeau-en-Poitou 85.

BOUSSAULT Françoise de Jean et **FOUCHIER** Andrée. Près de Melle.

- 3 E 2152. CM 03/10/1580.

GALLIOT Simon de + Micheau et **GILLE** Perette. ° Faye-sur-Ardin.

MOREAU Jeanne de Berthommé et **IMBERT** Marie. Dompierre-sur-Mer 17.

- 3 E 2154. CM 20/10/1583 Protestant.

GALLOUYN Pierre . Langoyneau 33.

BARBE Renée (veuve **GUERRY** Pierre). ° Baussay-en-Poitou.

- 3 E 2152. CM 07/03/1580.

GAULTIER François de + Jacques et **BOUSSAULT** Guillemette. ° Chizé.

BAUDOUYN Marie de Mathurin et + **VYAUD** Marie. La Rochelle 17.

- 3 E 2153. CM 23/04/1582.
GIRAULT Pierre de + Louis et **MAZOT** Louise.° Loubillé.
THIBAUD Hillaire de Martin et **MOUSSOT** Marguerite. Aigre 16.
- 3 E 2150. CM 27/08/1570.
GUIBAULT Simon de + Etienne et **XX** ?. Tonnay-Charente 17.
DHUMEAU Sarra. De + Thomas et **GUESDON** Catherine.° La Mothe-St-Héray.
- 3 E 2156. CM 01/03/1586 Protestant.
JONCHERE Ollivier sieur de la Macauderie.° Niort.
HAYMOND Anne (veuve **GARNIER** Renée). Tonnay-Charente 17.
- 3 E 2155. CM 16/05/1584.
LE BECHEU Robert de Jullien et **MADRON** Mathurine.° Aubigné.
MYMAULT Bastienne de Jean et **COSSON** Hillerette. La Rochelle 17.
- 3 E 2155. CM 03/05/1584.
LEROY Nicolas de + Jean et **VYOLLET** Marie.° Près Rouhan?
MOREAU Catherine (veuve **FONCHAUD** Mathieu) de Pierre et **BRIBRION** Marie. La Rochelle 17.
- 3 E 2150. CM 22/04/1570.
LORENT Bertrand.° Niort.
DEVERNAY Marie (veuve **GOGUET** André). Fontenay-le-Comte 85.
- 3 E 2150. CM 23/05/1570.
LORENT Jean de + Antoine et **XX** Cécile. Astafort ? en Gas....
BARREAU Philippe (veuve **MESTAYER** Pierre). °La Mothe-St-Héray.
- 3 E 2155. CM 15/05/1584 Protestant.
MARRAU Antoine.° Mauzé-sur-le-Mignon.
GAULTIER Renée (veuve **AUBOINEAU** Mathieu). La Rochelle 17.
- 3 E 2154. CM 05/05/1583.
MATHAUT Nicolas de André et **HAULTAU** Isabeau .° La Mothe-St-Héray.
SAVALLE Marie de André et **COUSYNET** Madeleine. Clavette 17.
- 3 E 2156. CM 01/12/1586 Protestant.
MESCHINAUD Mathurin de + Etienne et **DURET** Marie.° Bressuire.
GEOFFROY Jenne (veuve **LETOURNEUX** XX . La Rochelle 17.
- 3 E 2156. CM 31/03/1586.
MICOU Laurent de + Germain et **BRANGIER** XX. St-Georges-d'Aro ?
VRILLEAU Clémence (veuve **FRADOT** Michel). Villemorin 17.
- 3 E 2149. CM 06/05/1565.
MORIN Antoine de + Antoine et **POURDUREAU** Catherine.° Argenton-le-Château.
MERRAN ? Jeanne de Jean et + **GAY** Marie. La Rochelle 17.
- 3 E 2152. CM 13/06/1580.
MYNIERE Micheau de Georges et **MEVILLIN** ? Jeanne.° Chizé.
LHUILIER Suzanne de Pierre et **CHARPENTIER** Claudine. Orléans.
- 3 E 2154. CM 26/11/1583.
RAYMONDIERE André de + Toussaint et **BLANCHARD** Catherine.° Aubigny.
LAROUX Andrée de Guillaume et **ROULLEAU** Jeanne. Maillezais 85.
- 3 E 2152. CM 25/11/1580.
TEXIER Gilles de Guillaume et + **ARDOUIN** Jeanne.° Paizay-le-Chapt.
BARRAULT Françoise (veuve **AUGIER** François). Laleu = La Rochelle 17.

- 3 E 2155. CM 16/05/1584.

TEXIER Gilles (veuf **BARRAULT** Françoise).° Paizay-le-Chapt.

MAROHANT Renée (veuve **MAU?** Michel). La Rochelle 17.

Notaire **MASSET** Jean. Étude à La Rochelle 17.

- 3 E 2159. CM 02/03/1609.

BERNIER Jean de + Guillaume et **MARTINEAU** Marie. La Rochelle 17.

HUET XX de Jean et **BROUSSEAU** Liette.° St-Maixent.

- 3 E 2162. CM 29/05/1619.

BODIER Pierre de Pierre et **NOUYON** Marie.° St-Maixent.

RONGER Marie de André et **BARTHELEMY** Raoulette. La Rochelle 17.

- 3 E 2161. CM 25/12/1614 Protestant.

BOYA Gilles de Jullien et **GIRAUDET** Marie.° Ardin.

VIAULT Marie de Pierre et **VALOTTE** Andrée. Près Nouaran ?

- 3 E 2161. CM 17/04/1614 Protestant.

BROCHU Pierr de + Jacques et **PAULLE** Jacqueline.° Niort.

CHAU Elisabeth de Pierre et **COUSTRONNEAU** Jeanne. La Rochelle 17.

- 3 E 2158. CM 29/11/1605 Protestant.

CHAIGNEAU Louis de Jean et **GERVAIS** Renée.° St-Maixent.

POTHIER Marie de Antoine et + **PERAULT** Marie. La Rochelle 17.

- 3 E 2160. CM 02/07/1611.

GANOCHÉAU Martial de + Louis et **DELABARQUE** Catherine. Padirac 24.

AYRAULT Antoinette de François et **PAPIN** Benoite.° La-Forêt-sur-Sèvre.

- 3 E 2162. CM 15/04/1619.

GUYTARD Thobie de + Laurent et **BOULLEREAU** XX .° Mauzé-sur-le-Mignon.

DAUPHIN Marie de XX et **PEPIN** Jeanne. Brouage = Hiers 17.

- 3 E 2158. CM 26/10/1603.

INGUERNAULT Nicolas de Nicolas et **DELARE** Renée.° Champdeniers.

LUCE Ester de Mathurin et **GRAND** Marguerite. La Rochelle 17.

- 3 E 2162. CM 21/05/1619.

LEJEUNE François de + Michel et **DUREDOR** Françoise.° Allonne en Poitou.

THOMAS Martine de Louis et **BOUHIER** Jeanne. Les Essards 85.

- 3 E 2160. CM 12/06/1612.

MARTEAU Jean (veuf **PILLARD** Marie) St-Xandre 17.

MORTON Renée de Nicolas et + **BETRELLE** Anne.° Le Busseau.

- 3 E 2160. CM 09/07/1611.

PELLOUARD Philippe de Jean et + **CHERBONNEAU** André.° Thénézay en Poitou.

RONDEAU Marie de Etienne et **SADAULT** Jeanne. Grisarq en Saintonge.

- 3 E 2159. CM 07/11/1609 Protestant.

PELNARD Jean.° Argenton-le-Château.

ROYER Marie (veuve **COULDREAU** Antoine). La Rochelle 17.

- 3 E 2158. CM 06/02/1605.

RICHARD René de François et + **RIORTEAU** Françoise.° Usseau.

ESPOULLAIX Andrée de Nicolas et **TROSIN** Marguerite. St-André en Poitou.

- 3 E 2158. CM 25/12/1605.

VALLADE Pierre de Jean et ? ?. St-Mainsot ? 47.

PETIT Marie (veuve **PROU** François) de André et + **MARTINEAU** Marguerite.° Niort.

Notaire PESRONNEAU Pierre. Étude à St-Martin-de-la-Coudre 17.

- 3 E 43/188. CM 05/01/1758.

FOUBERT François de René et **MESTADIER** Michelle.° Usseau.

SORIGNET Françoise de Jean et **SOULLARD** Marie. St-Martin-de-la-Coudre 17.

- 3 E 43/189. CM 11/07/1761.

GIRARD Pierre de + Jean et + **GARDRAUD** Marie.° Ensigné.

RISTORD Maie (veuve **GRAVAT** François) de Michel et **BOUCHEREAU** Jeanne. Migré 17.

- 3 E 43/190. CM 24/09/1769.

POUILLOU Jean de + Jean et + **MIGET** Françoise.° Paizay-le-Chapt.

PELUCHON Marguerite de Jean et + **DAUBIGNE** Marie. St-Martin-de-la-Coudre 17.

- 3 E 43/188. CM 09/05/1756.

POUILLOU Pierre de Jean et **MICHON** Françoise.° Paizay-le-Chapt.

GIGON Catherine de Louis et **BARBAUD** Françoise. Coivert 17.

- 3 E 43/190. CM 14/01/1771.

THOMAS Jean de + Pierre et **MELLIN** Marie .° Chérigné.

RHE Jeanne de Pierre et **SEILLANT** Marguerite. St-Martin-de-la-Coudre 17.

Notaire RIVAUD Jean. Étude à St Martin-de-la-Coudre 17.

- 3 E 43/167. CM 08/12/1643.

GALAUDET Abraham de Thomas et **BIONNEAU** Elizabeth.° Mauzé-sur-le-Mignon.

JOUSSELIN Andrée de Pierre et **BURGAULT** Jehanne. Migré 17.

- 3 E 43/167. CM 22/11/1645.

SOURICEAU Jacques de + Antoine et + **PINET** Marguerite.° Le Vert.

RAMION Anne de Pierre et **PATRAU** Claude.° Prissé.

2° FORUM DE GÉNÉALOGIE EN LIBOURNAIS



Affiliée à la Fédération Gironde de Généalogie

S A M E D I
02 AVRIL 2016
DE 10H00 À 18H00

D I M A N C H E
03 AVRIL 2016
DE 10H00 À 16H00

ESOG
(École des sous-officiers de Gendarmerie)
15, Place Joffre
33500 LIBOURNE

ENTRÉE FORUM GRATUITE
Manifestation dédiée à la recherche de vos ancêtres

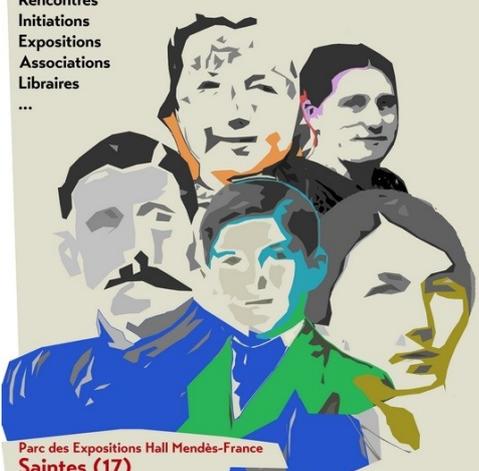
Seront présents des clubs de généalogie de toute la France ainsi que de quelques pays limitrophes. Des conférences thématiques (généalogie, histoire...) seront organisées tout au long du week-end (dans la limite des places disponibles) ainsi qu'un atelier généalogie pour enfants de 7 à 12 ans.

UTLib Généalogie Libourne
Maison des associations - 47 boulevard de Quirault - 33500 Libourne
Mail: utlib.genealogie@wanadoo.fr - Tél: 05 47 55 13 20
Association loi 1901 - Siret 425 192 640 00025 - Adhé à la Fédération des Universités du Temps Libre du Sud-Ouest
Association Agréée Jeunesse et Éducation Populaire - Agrément n° 0332432009 013 du 03/05/09

JOURNÉES RÉGIONALES DE GÉNÉALOGIE

21 et 22 mai 2016
10h / 19h
Entrée libre

Rencontres
Initiations
Expositions
Associations
Libraires
...



Parc des Expositions Hall Mendès-France
Saintes (17)

Organisées par le Cercle Généalogique de Saintonge - www.cgssaintonge.fr
Avec la participation du Cercle Généalogique Sud Saintonge - www.cgss17.fr



QUESTIONS - RÉPONSES - QUESTIONS - RÉPONSES - QUESTIONS - RÉPONSES

* Réponse donnée dans ce même bulletin

* 8139 - BOINOT-PELLETIER

Rech x de Louis BOINOT ° le 20.11.1769 à Cherveux + le 15.11.1811 à Cherveux et Marie PELLETIER + le 03.01.1839 à Cherveux.

Martine DUCES 1086

* 8140 - COURONNE

Rech x de Marie COURONNE + le 01.10.1833 à St Maixent.

Bernard FELIX 676

8141 - DEMONJON

Rech + de Marie Anne Louise DEMONJON ° le 26.05.1775 à La Chapelle Morthemmer (86) x le 26.01.1795 à Salles en Toulon (86) avec Joseph Emmanuel DORVAU. Vivante et demeurant à La Chapelle Morthemmer au x de son fils François Félix DORVAU x le 08.05.1837 à Angès-sur-l'Anglin (86).

Joseph DELHOMMEAU 1547

* 8142 - EMERIT

Rech descendants de Madeleine EMERIT ° ca 1845, veuve de Louis Emerit, fille de Charlotte CAUD.

Marie Hélène EMERIT 580

8143 - GABOUREAU

Rech ° x et + du père de Pierre GABOUREAU. Pierre GABOUREAU x le 26.11.1799 à Nanteuil avec Madeleine GOUJON.

Bernard FELIX 676

* 8144 - GUERY-AUDOUIT

Rech x ca 1725 région La Chapelle-Seguín de Louis GUERY et Renée AUDOUIT.

Claude CONSTANTIN 1048

* 8145 - MOINARD-MOINARD

Rech x de François MOINARD et Catherine MOINARD. 1 enf t ° le 20.04.1817 à Echiré.

Martine DUCES 1086

8146 - ROTURIER-ROUHAULT

Rech x ca 1725 région La Chapelle-Seguín de René ROTURIER et Jeanne ROUHAULT.

Claude CONSTANTIN 1048

8147 - TOURTEAU

Rech ° x et + du père de Jacques TOURTEAU. Jacques TOURTEAU ° le 02.05.1765 à St Maixent.

Bernard FELIX 676

QUESTIONS - REPONSES - QUESTIONS - RÉPONSES - QUESTIONS - RÉPONSES

C'est un système d'entraide qui fonctionne depuis le début de notre association, sur la base exclusive du bénévolat, c'est-à-dire les moyens qui sont les nôtres. C'est pour cela que nos recherches sont limitées à TROIS QUESTIONS par adhérent et par trimestre. Elles sont traitées par ordre d'arrivée. Les listes sont closes le **15 du mois** précédant l'édition de la revue.

Pour que votre demande soit prise en compte, il est indispensable d'utiliser l'imprimé «DEMANDE D'INSERTION DE QUESTION», téléchargeable sur notre site internet www.genea79.fr, menu «Association», puis «Demande d'insertion de question». Pour nous faciliter la tâche, utilisez les symboles généalogiques traditionnels, soit :

- ° pour naissance, baptême
- x pour mariage
- + pour décès, sépulture
- ca pour environ, vers
- cm pour contrat de mariage.

Donnez à votre demande un titre, une date, un lieu précis. **Soyez concis.**

Les recherches réservées à nos adhérents sont réalisées aux Archives départementales, dans les registres d'État Civil pour la période allant de l'an XI à 1922 pour les mariages. Pour les Baptêmes et Sépultures, nous utilisons notre base de données.

Réponses

A Martine DUCES n° 8139

x le 07.10.1794 à Cherveux de Louis BOINOT ° le 20.11.1811 à Cherveux, fils de Louis et de Marie BOISSEAU et Marie PELLETIER, fille de + Pierre et de BRANIEAU.

A Bernard FELIX n° 8140

x le 13.06.1795 à St Maixent de Marie COURONNE avec Jacques TOURTEAU, veuve de Joseph PERRAULT
x le 05.11.1753 à St Maixent-de-St-Léger d'Etienne COURONNE, veuf de Catherine TIFFOND ?
et Catherine PELLETIER, fille de Louis et de + Elisabeth CAILLAUD.

A Claude CONSTANTIN n° 8144

x le 11.02.1727 à La Chapelle-Seguin de Louis GUERRY, fils de René et de Marie GUICHET
et Renée AUDOUIT, fille de Nicolas et Françoise TAPON

A Marie Hélène EMERIT n° 8142

° le 30.07.1868 à Niort de Jules EMERIT, fils de Madeleine EMERIT âgée de 25 ans.. Madeleine EMERIT ° le 11.02.1843 à Mougou, fille de Charlotte CAUD et François EMERIT.

A Martine DUCES n° 8145

x le 23.06.1813 à Cherveux de François MOINARD ° le 11 nivôse an II à Echiré, fils de François et de Magdeleine CELEREAU
et Louise Catherine MOINARD ° le 10.12.1788 à Cherveux, fille de Martin et de Louise ECOTIERE.

A Jean PALISSIER n° 8135 (bulletin n°95)

Paul MIGNAUT x le 24.01.1731 à Azay-sur-Thouet avec Marie GUILBOT
xx le 22.11.1734 à Azay-sur-Thouet avec Renée RENEAU
xxx le 21.06.1737 à Azay-sur-Thouet avec Marie Jeanne CASSEREAU
fils de Antoine MIGNAULT et Françoise (Anne) CORBIN x le 28.11.1698 Les Groseillers
Antoine MIGNAULT, fils de Jacques et de Madeleine ROBIN

Réponse donnée par M.AUTY Jacques 565

dernières tables dépouillées

LOIZÉ	M	1816 – 1912
SAINT JOUIN DE MARNES	B	1697 – 1792
SAINT JOUIN DE MARNES	M	1697 – 1792
SAINT JOUIN DE MARNES	S	1697 – 1792
VERRINES SOUS CELLES	M (complément)	jusqu'en 1922
SAINT PARDOUX	B	1687 - 1792

Petit rappel

S = sépulture jusqu'en 1792 (ancien régime)

B = baptême jusqu'en 1792 (ancien régime)

A partir de 1792 (création de l'Etat civil) nous utilisons les termes ci-dessous :

N = naissance

D = décès

CARTES POSTALES ANCIENNES DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Pour ne pas oublier que notre prochaine Assemblée Générale a lieu à La Mothe-Saint-Héray le samedi 2 avril 2016 à 10 h, voici quelques cartes postales anciennes de la commune qui va nous accueillir. **Venez nombreux !**



